



GUIDE

DÉPARTEMENTAL DE

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024

ÉDITION
**NORMANDIE
HAUTS
DE FRANCE**



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

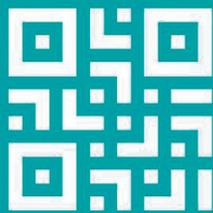
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez

de la surveillance de votre domicile

en vous inscrivant **en ligne sur service-public.fr**



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne



4 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **POLICE MUNICIPALE**

6 LES COMPÉTENCES ET LE RÔLE DES **ASVP**

8 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **POLICE NATIONALE**

10 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **GENDARMERIE**

12 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **DOUANE FRANÇAISE**

15 LE RÉPERTOIRE DE LA **SÉCURITÉ PUBLIQUE**



© Cogati8128 - DepositPhotos

ÉDITORIAL

L'année 2023 s'est révélée être, comme les précédentes, très difficile et périlleuse pour nous, agents des forces de l'ordre. Nombreux sont ceux qui parmi nous ont été agressés et blessés, plus ou moins sérieusement.

Nous, policiers et gendarmes de terrain, avons constaté, depuis plusieurs années maintenant, une dégradation incessante et significative de nos conditions de travail. À cela, nous devons ajouter un manque total et visible de considération et de soutien émanant de nos hiérarchies, ainsi que de la haine à notre encontre provenant de certains partis politiques et de magistrats, bien souvent aveuglés par leur idéologie.

Le SNSP, à travers ses dirigeants et délégués, œuvre au quotidien pour faire évoluer les statuts et les moyens de défense et de protection pour l'ensemble des hommes et femmes qui mettent leur intégrité physique, voire leur vie, au service de nos concitoyens.

L'année 2024 risque d'être encore très compliquée pour nous (attaques terroristes, mouvements sociaux, Jeux Olympiques), et nous allons être incessamment mis à contribution, au détriment de nos vies familiales !

Différentes actions vont être menées afin de faire entendre nos revendications, et nous allons devoir nous unir pour agir, l'union fait la force. Le gouvernement va avoir besoin de nous pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques, mais il va falloir qu'il comprenne qu'il devra se passer de nous si nous n'obtenons pas d'avancées sociales significatives ! Nos dirigeants ne doivent pas seulement nous entendre, mais nous écouter.

Si nous prenons l'exemple des policiers municipaux, est-il normal qu'un agent parte à la retraite à 64 ans avec une pension de retraite inférieure au seuil de pauvreté ? La supercherie a assez duré, mes cher(e)s collègues, l'année 2024 est celle du changement, celle où nous, agents des forces de l'ordre, allons dire stop au mépris grandissant de nos politiques depuis des années.

Surtout, n'oubliez pas que, contrairement à ce que vous répète votre hiérarchie, la santé physique et mentale et la vie familiale doivent passer en priorité, bien devant la vie professionnelle qui devient malheureusement, pour bon nombre d'entre-nous, uniquement alimentaire.

Stéphane POUPEAU
Président du SNSP



GUIDE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Guide officiel du **SYNDICAT NATIONAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
BP 13 - 37310 TAUXIGNY-SAINT-BAULD • www.sns-pm.fr

Éditeur & régie publicitaire exclusive : **RGB COM SAS** (SIRET 84497478200014)
1 avenue Docteur Roux - 06200 NICE • ☎ 04 93 96 70 20 - contact@rgbcom.fr

Directeur de la publication : Christophe Gouzy.

Imprimeur : Exaprint SAS - 34130 MAUGUIO.

Maquette & mise en page : Service Infographie RGB Com

Photo couverture :
Adobe Stock (Laitz Eyetronic - Patrick J)
Pixabay (Jackmac34)

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale est investie de plusieurs missions de police administrative et de police judiciaire, en complément des missions réalisées par la police nationale et la gendarmerie.

LES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

La police municipale effectue au quotidien plusieurs missions de police administrative. Ces missions sont directement liées à la prévention, à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Ces interventions sur la voie et les lieux publics sont celles d'une police de proximité.

Les policiers municipaux ont pour mission de contrôler et de rédiger des arrêtés municipaux liés à la circulation routière dans la commune, au stationnement et aux rassemblements publics. Ils doivent aussi définir certaines formalités administratives.

La police municipale a d'ailleurs le droit et le pouvoir de réprimer les atteintes à la tranquillité publique. Elle intervient lors de bagarres dans les rues, d'attroupements, de troubles du voisinage de rassemblements nocturnes et d'autres actes qui nuisent à la tranquillité publique.

La police municipale assure le maintien du bon ordre public lors d'événements qui attirent du monde. Il peut s'agir de foires, de marchés, de cérémonies publiques, d'événements culturels, de jeux, de rassemblements devant un lieu de culte, un café ou un lieu public. Les policiers font en sorte de maintenir le calme pour éviter les débordements.

La police municipale a également pour mission de s'assurer de l'hygiène des produits alimentaires vendus sur les marchés et exposés à la vue.

La police municipale a le droit et le devoir d'agir lorsque certaines situations critiques l'exigent. Pour éviter une catastrophe prévisible, elle doit prendre des précautions et prévenir les autorités et les secours compétents (pompiers, ambulances, médecin...). Il peut s'agir d'accidents, de pollutions massives, d'incendies, d'inondations, d'éboulements, d'avalanches, ou encore de l'apparition de maladies contagieuses, comme la dernière pandémie de Covid-19.

Pour assurer la sécurité publique, la police municipale peut être amenée à prendre en charge de manière temporaire des personnes atteintes de troubles psychiques. Pour éviter que des personnes en détresse psychologique ne se blessent, agressent d'autres personnes ou dégradent des biens.

Les agents de la police municipale doivent également éviter que des animaux errants déambulent dans la commune. S'ils en trouvent, ils doivent les récupérer et les apporter à un service compétent (fourrière, refuge...).

La police municipale a aussi sous sa responsabilité la gestion de la fermeture annuelle de certains commerces essentiels comme les boulangeries. L'objectif est de faire en sorte que tous les commerces essentiels

ne ferment pas tous en même temps, que la nourriture et les services de base soient toujours disponibles.

Certains policiers interviennent aussi au sein d'une équipe Action marginalité insertion (AMI) qui compte également des travailleurs sociaux. Ces groupes se rendent auprès des sans-abri pour les aider à se réinsérer socialement.

La police municipale peut aussi assurer la sécurité aux entrées et aux sorties d'écoles ou venir en aide aux personnes âgées.

En cas de catastrophes majeures, la police municipale peut être réquisitionnée par les autres forces d'État pour leur prêter assistance et ainsi décharger l'activité de la police nationale et/ou de la gendarmerie nationale.



La police municipale veille à ce que les rues de la commune soient bien entretenues et que les différents axes de passage soit sécurisés et dégagés. Elle fait donc le tour des axes routiers et des places publiques pour vérifier que le nettoyage ait bien été fait, que l'enlèvement des déchets ait été effectué, et que l'éclairage public fonctionne correctement. Elle peut également être appelée en cas de démolition ou de réparation de monuments funéraires. La police municipale rappelle aussi aux habitants qu'il est interdit d'exposer des objets aux fenêtres qui pourraient blesser un passant en tombant (jardinières, etc.), ou gêner le passage sur la chaussée. De la même manière, elle réprimande les habitants qui jettent des objets dans la rue.

LES MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

Les policiers municipaux sont également des Agents de police judiciaire adjoints (APJA). Ils ont ainsi pour mission de seconder les officiers de police judiciaire. Si la police municipale est témoin de crimes, de délits ou de contraventions, elle a pour obligation de transmettre les informations qu'elle détient au maire, aux officiers de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.

Ils doivent rédiger des rapports et des procès-verbaux avant de les transmettre à chacune de ces autorités. L'objectif est de retrouver l'auteur du délit. Lorsqu'ils constatent une infraction, les agents de la police municipale doivent recueillir le maximum d'informations ainsi que les éventuelles remarques du contrevenant.

La police municipale peut ainsi constater par procès-verbal les contraventions au Code de la route, mais aussi les délits, comme les voies de fait et les menaces de violence au sein des parties communes d'un immeuble collectif.

La police municipale a ainsi pour mission de verbaliser différentes catégories d'infractions :

- Les infractions aux arrêtés de police du maire ;
- Les infractions au Code de l'environnement qui regroupe la protection de la faune et de la flore, la pêche, la chasse, ou encore la publicité dans des lieux inappropriés ;
- Les infractions à la police de conservation du domaine routier. Il peut s'agir de panneaux abîmés, ou encore de voiries endommagées ;
- Les infractions liées aux nuisances sonores causées par des véhicules (voitures, scooter...), des postes TV/radio, ou encore des bruits de voisinage ;
- Les infractions routières liées à la circulation ou aux stationnements gênants ;
- Les infractions relatives à la législation sur les chiens dangereux qui concernent les personnes qui n'ont pas déclaré leur animal en mairie, ou qui ne respecteraient pas les obligations fixées par le code rural.

Pour remplir leurs missions de police judiciaire, les policiers municipaux ont plusieurs moyens à leur disposition :

- Le relevé d'identité ;
- Le contrôle d'alcoolémie ;
- La rétention du permis de conduire ;
- L'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules ;
- La consultation des fichiers, des immatriculations et des permis de conduire ;
- L'accès aux parties communes des immeubles qui servent d'habitation ;
- Le recours aux palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire ;



© Fred - Adobe Stock



© Skampixelle - Adobe Stock

- L'inspection visuelle ou la fouille des sacs et des bagages dans certains cas précis comme l'accès à des manifestations ou les rassemblements de plus de cinq cents personnes ;
- Les notes inscrites dans un carnet de déclaration qui permet de recueillir les remarques éventuelles des personnes verbalisées.

DES MISSIONS QUI ÉVOLUENT

Les missions des policiers municipaux sont appelées à s'adapter aux évolutions sociétales. Ainsi, la police municipale mène notamment différentes actions de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire.

Quelques exemples :

- À Carcassonne ou encore à Héringue, formation des agents à la lutte contre le harcèlement scolaire ;
- Dans de nombreuses communes de Martinique (Bellefontaine, Le François ou encore Saint-Esprit), mise en place et pilotage du dispositif « permis internet », programme national de prévention pour un bon usage d'internet ;
- À Toulon, sensibilisation des élèves aux risques qu'ils pourraient rencontrer dans la vie quotidienne, avec des interventions adaptées à l'âge des élèves ;
- À Mougins, mise en place et pilotage du dispositif « copains bienveillants » pour lutter contre le harcèlement scolaire, en l'adaptant à chaque tranche d'âge ;
- En Guadeloupe, au Lamentin, implication des jeunes écoliers de la ville dans la réalisation et la conception d'un vidéoclip sur le thème de la sécurité routière, initiative faisant suite à des comportements à risques des jeunes passagers observés dans le bus. ■

LES COMPÉTENCES ET LE RÔLE DES

AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Le quotidien professionnel, assuré par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) issus de la filière administrative ou technique, ne doit pas entraîner la confusion avec les missions confiées aux fonctionnaires et agents de la gendarmerie, de la police nationale ou de la police municipale.

C'est pourquoi la tenue est différente des uniformes réglementaires, le port d'arme de toute catégorie est interdit, la conduite d'un véhicule disposant d'une sérigraphie réglementaire n'est pas autorisée, ainsi que l'impossibilité de procéder à des investigations.

Malgré ses pouvoirs limités, les missions confiées à l'agent de surveillance de la voie publique restent très diversifiées. En effet, les compétences fondamentales reposent principalement sur la circulaire ministérielle qui préconise le contrôle de la réglementation à l'arrêt et au stationnement, à la vérification de l'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules stationnés sur la voie publique, et à la constatation de certaines infractions au code de la santé publique en lien avec la propreté des voies et espaces publics.

Dans un deuxième temps, les compétences complémentaires applicables par ces agents territoriaux, sont repérées dans le domaine de la protection de l'environnement au niveau de la publicité, du bruit, et de l'urbanisme. En dernier lieu, les compétences particulières, se rapportant aux foires et marchés, à la qualité de régisseur et le traitement automatisé de données à caractère personnel.

Cette diversité de compétences évolue en fonction des prérogatives dont dispose le maire qui conserve la faculté de commissioner les agents qu'il a nommés. La constatation, le relevé par procès-verbal des contraventions.

COMPÉTENCES FONDAMENTALES

La circulaire du ministre de l'Intérieur, en date du 15 février 2005, rappelle, d'une part, les domaines de compétences, définis ci-après, des agents de surveillance de la voie publique, et, d'autre part, évoque le port d'une tenue librement définie par le maire dès lors qu'elle ne prête pas à confusion avec des uniformes réglementés (police nationale, gendarmerie nationale et police municipale notamment), ainsi que l'impossibilité de porter une arme de toute catégorie.

DOMAINE ROUTIER

La combinaison des articles L130-4 et R130-4 du Code de la route met en évidence les compétences des agents des communes, titulaires ou non, chargés de la surveillance de la voie publique qui peuvent constater les contraventions dans ce domaine.

L'arrêt ou le stationnement des véhicules autres que le stationnement dangereux. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveaux. La contravention est relevée selon l'application d'une procédure simplifiée, sur un formulaire d'amendes forfaitaires couramment appelé « timbre amende », qui a valeur de procès-verbal. Les contraventions de ce domaine peuvent être relevées dans les cours de gare SNCF. Même si l'infraction constatée prévoit une possible mise en fourrière du véhicule, l'agent ne peut prescrire cette mesure. En conséquence, il rendra compte aux partenaires compétents en la matière, police et gendarmerie nationales, police municipale, qui décideront de la suite à donner.

De plus, l'article R130-4 du Code de la route prévoit la constatation des contraventions précisées par l'article R211-21-5 du Code des assurances. Cet article impose à tout souscripteur d'un contrat d'assurance relatif à un véhicule d'apposer, sur ce dernier, le certificat prévu à cet effet. Dans le même esprit restrictif rappelé par la circulaire et

le code de la route, l'agent conserve ses compétences de verbalisation dès l'instant où le véhicule est à l'arrêt ou en stationnement, mais en aucun cas si le véhicule est en circulation. En effet, en qualité d'agent ou de fonctionnaire public et selon les décisions du premier magistrat de la commune, rien n'empêche que cet agent puisse être assermenté pour constater les infractions au code de l'environnement ou au code de l'urbanisme. De même, rien ne s'oppose au cumul de ces compétences.

DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Selon les dispositions précisées par l'article L581-40 du Code de l'environnement, sont habilités à procéder à toutes constatations les agents agréés et assermentés pour constater les infractions au code de la route en matière d'arrêt ou de stationnement des véhicules automobiles. Ce domaine de compétences s'applique, sur la base des règlements



© Jean-Louis Zimmermann - Flickr

locaux de publicité, aux publicités, enseignes et pré-enseignes :

- La publicité sur des supports interdits ;
- Le non respect des conditions de l'autorisation d'affichage ;
- La publicité « hors » et « en agglomération » ;
- Les affiches sans référence (nom, raison sociale) de la personne physique ou morale ;
- Les enseignes et emplacements publicitaires non entretenus.

Les procès-verbaux dressés par les agents et fonctionnaires habilités pour constater les infractions font foi jusqu'à preuve contraire. Ils sont transmis sans délai au procureur de la République, au maire et au préfet.

Dès lors, l'autorité compétente en matière de police prend un arrêté ordonnant, dans les quinze jours, soit la suppression, soit la mise en conformité, des publicités, enseignes ou pré-enseignes en cause, ainsi que, le cas échéant, la remise en état des lieux.

Outre, les dispositions notées dans le domaine de la publicité, l'article L571-18 du Code de l'environnement attribue des compétences complémentaires aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales, mentionnés à l'article L1312-1 du Code de la santé publique. De ce fait, ils sont chargés de procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

Ce bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. Les constatations sont fondées sur des éléments matériels observables sans avoir recours à des moyens permettant les mesures acoustiques.

DOMAINE DE L'URBANISME

Le Code de l'urbanisme, en son article L480-1, mentionne les agents des collectivités publiques, commissionnés à cet effet par le maire et assermentés, qui ont compétence pour relever les infractions concernant :

- Le défaut de permis de construire ;
- La non conformité de la construction ;
- La non conformité des travaux accordés par le permis de construire ;
- Le non-affichage du permis de construire.

DOMAINE DE PROTECTION AUX ABORDS DES ÉCOLES

Cette mission consiste à veiller à la protection des enfants et des adultes qui empruntent les passages piétons à proximité des établissements scolaires. Ce rôle, pratiqué aux heures d'entrée et de sortie des écoliers, est souvent confié à l'agent de surveillance de la voie publique. En la matière, les droits accordés à cet agent sont identiques à ceux de tout citoyen, qui respecte si nécessaire la signalisation en place, c'est-à-dire que le piéton engagé sur un passage prévu à cet effet est prioritaire par rapport aux autres usagers de la route. De ce fait, il est un facilitateur de passage et ne dispose d'aucune qualité pour réguler la circulation en sommant par exemple un automobiliste à s'arrêter au feu vert. À contrario, le policier municipal dispose de cette compétence de régulation de la circulation, reconnue par la voie réglementaire.

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

Selon le cadre d'emploi dont il est issu, filière administrative ou technique, l'agent peut assurer des missions en qualité de régisseur.

DOMAINE DES RÉGIES

Le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 détermine deux domaines de compétences.

Tout d'abord, l'agent issu de la filière administrative qui suppose la connaissance de règles comptables, peut être chargé de placer les usagers d'emplacements publics, de calculer et percevoir le montant des redevances exigibles par ces usagers. Donc, la régie de recettes des foires et marchés.

DOMAINE DES TRAITEMENTS AUTOMATISÉS DE DONNÉES PERSONNELLES

La mise en œuvre de traitements automatisés de données, à caractère personnel, dans les communes, est autorisée par l'arrêté du 14 avril 2009. Ces données relatives à l'infraction, à l'agent verbalisateur et au contrevenant sont appliquées pour assurer le suivi des rapports et des procès-verbaux.

Par contre, l'agent ne peut saisir ou consulter ces données qu'en fonction de son champ de compétence. Dans certains cas, il peut être concerné pour tout ou partie des compétences suivantes :

- Les agents de surveillance de la voie publique mentionnés à l'article L130-4 du Code de la route concernant les règles d'arrêt et de stationnement des véhicules ;
- Les fonctionnaires et agents territoriaux habilités mentionnés à l'article L1312-1 du Code de la santé publique, en matière de santé, d'environnement ;
- Les fonctionnaires et agents territoriaux commissionnés par le maire, agréés par le procureur de la République et assermentés, en matière d'urbanisme ;
- Les fonctionnaires et agents territoriaux désignés par le maire, agréés par le procureur de la République et assermentés, en matière de nuisances sonores, dans les conditions prévues à l'article L571-18 du Code de l'environnement.

DOMAINE DÉONTOLOGIQUE

Malgré l'absence d'un code de déontologie, ce métier demande un agent exemplaire, intègre, impartial, à l'écoute des usagers désireux d'obtenir un renseignement.

De plus, l'ASVP a l'obligation de rendre compte à sa hiérarchie de tout événement observé pendant l'exercice de sa mission.

Par sa présence sur la voie publique, l'agent peut se trouver confronté à une situation de crime ou à une situation de délit flagrant. Dans ce cas, il privilégiera l'alerte des services compétents.

Enfin, comme pour tout citoyen, il est tenu de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires permettant, par exemple, de porter aide et assistance à une personne en danger. ■

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA POLICE NATIONALE

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, inscrite dans le préambule de constitution française, a défini la philosophie de l'action policière.

Son premier article affirme que « la sûreté fait partie des droits inaliénables et imprescriptibles de l'homme », et le douzième que « la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée ».

Dans cet esprit républicain, la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité de janvier 1995 a énoncé les missions prioritaires de la police nationale, confirmées par la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure d'août 2002.



© Pablo029 - Wikimedia Commons

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PAIX PUBLIQUES

Cette mission consiste à veiller à l'exécution des lois, à assurer la protection des personnes et des biens, à prévenir les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique ainsi que la délinquance.

MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

Ces missions ont pour objet, sous la direction, le contrôle et la surveillance de l'autorité judiciaire, de rechercher et de constater les infractions pénales, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et leurs complices, de les arrêter et de les déferer aux autorités judiciaires compétentes.

MISSIONS DE RENSEIGNEMENT ET D'INFORMATION

Permettre d'assurer l'information des autorités gouvernementales, de déceler et de prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la Nation ou à la souveraineté nationale.

Les missions assignées à la police nationale mettent en oeuvre l'ensemble de ses composantes. Aucune n'est l'apanage d'une direction et toutes les directions sont concernées, à titre principal ou accessoire, au premier chef ou en soutien, par les trois missions. Les synergies se concentrent selon les cinq axes qui suivent.



© Kevin.B - Wikimedia Commons

ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DES INSTITUTIONS

Peuvent être notamment cités à ce propos :

- La direction centrale de la sécurité publique (DCSP), à titre principal, car, par son maillage territorial, elle est le fer de lance de la police nationale dans la lutte contre la petite et moyenne délinquance. Elle est engagée en première ligne contre les violences urbaines et contre l'insécurité routière et constitue un instrument important de la prévention ;
- Le service de la protection (SDLP), qui est chargé de la protection rapprochée des hautes personnalités françaises, ainsi que des hautes personnalités étrangères lorsqu'elles séjournent en France.

MAÎTRISER LES FLUX MIGRATOIRES ET LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE

La direction centrale de la police aux frontières (DCPAF) veille au respect des règles relatives à la circulation transfrontière. Elle anime et coordonne au plan national, par l'intermédiaire de l'office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre, la lutte contre la délinquance en ces domaines.

LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE, LA GRANDE DÉLINQUANCE ET LA DROGUE

Ce rôle est prioritairement dévolu à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) qui dispose à cet effet d'offices centraux spécialisés.

Créés en mai 2002, les groupes d'intervention régionaux (GIR), associent policiers, gendarmes, douaniers et agents du fisc dans la lutte contre les divers trafics qui alimentent les économies souterraines. La DCSP développe également une activité notable dans la lutte contre les trafics de drogue.

PROTÉGER LE PAYS CONTRE LA MENACE EXTÉRIEURE ET LE TERRORISME

L'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), rattachée au directeur général de la police nationale, centralise les informations fournies notamment par la DCRI et la DCPJ.

MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

La direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS) et ses 61 unités mobiles constituent la réserve de la police nationale. Outre les opérations de main-



© Lozz - Adobe Stock

tien de l'ordre, auxquelles elle concourt, en particulier avec la D.C.S.P., elle participe à la sécurisation de la population dans les zones sensibles ainsi qu'à l'aide aux personnes (sécurité routière, en mer et en montagne).

L'unité d'assistance de recherche, d'intervention et de dissuasion (RAID) apporte son soutien lors d'opérations dans de nombreux domaines.

Ces missions et axes trouvent un écho hors des frontières par l'action de la direction de la coopération internationale (DCI) implantée dans 156 pays.

Toutes les activités de la police nationale sont mises en œuvre grâce aux fonctions d'administration, de gestion et de contrôle, assurées par la direction des ressources et des compétences de la police nationale (DRCPN) et l'inspection générale de la police nationale (IGPN), qui fournissent aux directions et services actifs des moyens suffisants et efficaces pour remplir leurs missions dans la meilleure éthique.

La formation et le recrutement sont désormais assurés par la direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale (DCRFPN). ■



© Domenjod - Wikimedia Commons

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie nationale est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois, et assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication comme les autoroutes.

La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles. Elle contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations (cf. Code de la sécurité intérieure et Code de la défense). Son action s'exerce sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'aux armées, au profit de tous les départements ministériels, et plus spécialement ceux de l'intérieur (dont elle dépend organiquement avec la police nationale), de la défense et de la justice. La gendarmerie compte environ 98 000 militaires d'active et près de 26 000 réservistes.

Force de maîtrise des espaces et de contrôle des flux aussi bien sur de vastes territoires ruraux que dans des zones urbaines et périurbaines à plus forte concentration de population, la gendarmerie est organisée et structurée par son statut militaire, son maillage territorial et la vie en caserne de ses personnels, condition d'une disponibilité permanente et immédiate.

TROIS GRANDES MISSIONS PRINCIPALES

Trois missions principales absorbent son activité : des missions de police judiciaire, des missions de police administrative, de sécurité routière et de renseignement, et des missions de défense nationale.



© Jebuilton - Wikimedia Commons

POLICE JUDICIAIRE

Chaque année, la gendarmerie traite près du tiers des crimes et délits commis en France (plus de 40 % dans les territoires ultra-marins). L'action de la gendarmerie en ce domaine comprend la constatation des infractions (criminalité organisée comprise), le rassemblement des preuves et la recherche des auteurs des infractions (sous le contrôle des magistrats).

POLICE ADMINISTRATIVE

Sous l'autorité du préfet, son objet essentiel est la sécurité publique. En partenariat étroit avec d'autres acteurs (dont les maires et polices municipales dans les domaines préventifs), la gendarmerie assume cette responsabilité sur 95% du territoire, au profit de 50% de la population. Cette activité recouvre un vaste domaine :

- Le renseignement d'ordre public et l'intelligence économique ;
- Les actions de prévention de la délinquance ;
- Le maintien de l'ordre ;
- La sécurité routière (ce qui implique la surveillance du réseau, une action éducative, une aide aux usagers en difficulté, ou encore l'intervention sur les accidents corporels) ;
- La protection de l'environnement ;
- L'assistance aux personnes (secours en montagne avec des pelotons spécialisés, recherche de personnes disparues...).



© Rama - Wikimedia Commons



DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE

La gendarmerie est concernée par les cinq grandes fonctions stratégiques : connaître et anticiper, prévenir, dissuader, protéger, intervenir.

S'agissant de la dissuasion, elle exerce le contrôle gouvernemental sur les armes et systèmes d'armes nucléaires.

Elle contribue aux fonctions de connaissance / anticipation ainsi qu'à la prévention par le renseignement et par la lutte contre les différents trafics illicites (y compris ceux portant atteinte à l'environnement et à la santé publique).

La gendarmerie est un acteur majeur de la protection du territoire. Elle assure la sécurité des points sensibles civils et militaires (gendarmeries spécialisées notamment) et protège les institutions de la République (Garde républicaine). Elle est en mesure d'intervenir, avec par exemple le GIGN, lors de menaces graves (contre-terrorisme).

Concernant la projection des forces (intervention), la gendarmerie met en place des prévôtés auprès des unités françaises engagées sur un théâtre d'opération extérieure ou s'intègre dans des dispositifs de protection de nos ressortissants. ■



LE GARDE CHAMPÊTRE, ÉGALEMENT EN ZONE RURALE

En France, l'appellation garde champêtre désigne un agent public ayant pour principale mission la protection du domaine rural.

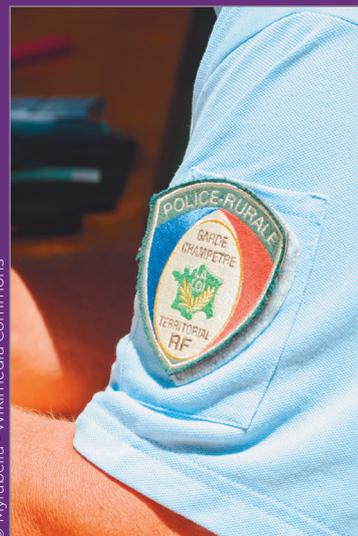
Il peut être armé ou non en fonction des missions qui lui sont attribuées. Parmi celle-ci, on retrouve sa mission principale de police rurale.

C'est un fonctionnaire territorial communal ou intercommunal, ayant pour mission la protection du domaine rural. Il appartient à la filière sécurité et au cadre d'emplois dit de « police municipale » au sens des pouvoirs de police du maire. Au sein de la police française, il fait partie des forces de sécurité intérieure et il est spécialement affecté à la police rurale.

Une confusion est régulièrement entretenue par des non-initiés entre l'agent de police municipale, fonctionnaire territorial affecté à des tâches de police urbaine, et le garde champêtre, fonctionnaire territorial affecté particulièrement à la police des campagnes conformément à l'article L. 521-1 du Code de la sécurité intérieure.

En effet, si le cadre d'emplois est bien « municipal », le champ de compétences et la vocation du garde champêtre restent adaptés au monde rural et à ses vicissitudes.

Actuellement, son statut est prévu par le décret 94-731 en date du 24 août 1943. Ce décret précise, en son article 2, qu'ils assurent les missions qui leur sont spécialement confiées par les lois et les règlements en matière de police rurale.



LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA DOUANE FRANÇAISE

La douane française est une administration héritière d'une longue histoire. Aussi, si son cœur de métier est la régulation des flux de marchandises, elle a su faire évoluer et diversifier ses missions pour répondre aux nouveaux enjeux contemporains.



© Numéro 1963 - Wikimedia Commons

UNE ADMINISTRATION, DES MISSIONS

Rattachés au ministère de l'Économie et des finances, les services de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) exercent trois missions principales : lutte contre la fraude, soutien de l'activité économique et perception de la fiscalité.

MISSION DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LES GRANDS TRAFICS INTERNATIONAUX

La douane a en charge la protection du territoire et des citoyens, des intérêts économiques et financiers nationaux ou communautaires (mobilisation contre les trafics de stupéfiants, de contrefaçons, de tabacs, d'armes, lutte contre le terrorisme et le financement des activités criminelles, lutte contre les menaces environnementales, sanitaires et protection du consommateur, des patrimoines culturels et naturels).

MISSION ÉCONOMIQUE

Grâce à sa connaissance approfondie des flux internationaux qui lui permet de protéger notre territoire, elle soutient également l'économie nationale et les entreprises françaises. Sur la base des règles fixées pour le commerce international, elle contrôle les flux commerciaux avec trois objectifs :

- > La fluidité ;
- > La sécurité ;
- > La qualité, grâce à des procédures adaptées aux besoins des entreprises.

MISSION FISCALE

Elle perçoit chaque année environ 13% des recettes de l'État et contribue, comme ses homologues européens, au financement du budget communautaire.



© Anna Zvereva - Wikimedia Commons



La douane contribue à la protection et à la sécurité des citoyens :

- En veillant au respect des réglementations en matière de qualité/sécurité des produits industriels importés hors UE (contrôle des documents et produits, analyses en laboratoires) ;
- En luttant contre les trafics de stupéfiants, d'armes, de biens culturels, d'espèces animales et végétales protégées, notamment ;
- En surveillant les mouvements de déchets toxiques à l'intérieur de l'UE et en empêchant l'entrée en France de produits stratégiques, radioactifs, dangereux ou non conformes aux normes européennes ou en luttant contre les pollutions maritimes.

La douane soutient la compétitivité des entreprises :

- En faisant respecter les règles des politiques commerciale et agricole de l'Union dans le cadre fixé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- En protégeant l'économie nationale et européenne contre des pratiques déloyales : l'application des droits anti-dumping et la lutte contre les contrefaçons en sont des exemples ;
- En facilitant le commerce international par une prise en charge rapide mais efficace des flux. En 2016, le temps moyen de dédouanement est de 3'52» ;
- En offrant des prestations adaptées aux entreprises : conseils personnalisés et procédures simplifiées ;
- En soutenant les filières économiques dont elle assure la régulation (viticulture, transports, énergie) ;
- En élaborant les statistiques du commerce extérieur de marchandises de la France : ces données sont utiles aux pouvoirs publics comme aux entreprises.

En matière fiscale, la douane perçoit :

- Les droits de douane, à l'importation dans l'Union européenne ;
- La TVA, lorsqu'elle concerne des produits importés des pays tiers à l'Union européenne ;

- Les accises, soit les impôts indirects sur les tabacs, alcools, et produits pétroliers ;
- La fiscalité environnementale, avec la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ou la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE).

Ces recettes permettent notamment le financement du budget national (TVA) et européen (droits de douane).

La douane participe bien évidemment à la lutte contre la fraude fiscale (fraude à la TVA, fraudes au budget communautaire, contrebande de produits fortement taxés comme l'alcool ou les cigarettes, etc.).

L'ACTION DE LA DOUANE EN MER

La douane, au même titre que d'autres administrations, participe à l'action de l'État en mer. Il s'agit de coordonner les différents moyens aux fins d'intervention de missions en mer. Ces actions sont diverses :

- Police de la navigation ;
- Contrôle des pêches ;
- Missions de sauvetage ;
- Lutte contre la pollution.

Compte tenu de ses moyens matériels et de son savoir-faire notamment celui des garde-côtes douaniers, la douane est particulièrement impliquée dans cette action.

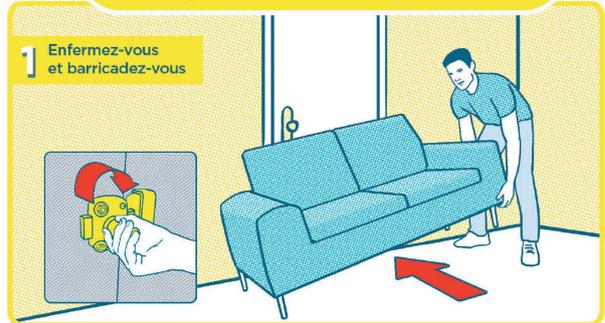
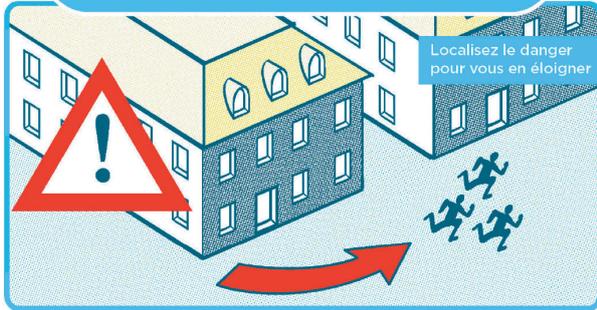
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération opérationnelle constitue l'un des volets de la coopération internationale en matière douanière. Elle repose essentiellement sur des accords bilatéraux (conventions d'assistance administrative mutuelle internationale) permettant des échanges de renseignements, la surveillance de personnes, de biens ou de moyens de transport, la constitution d'équipes communes d'enquêtes. Un réseau de dix-huit attachés et officiers de liaison douaniers compose les relais privilégiés de la douane à l'étranger. ■

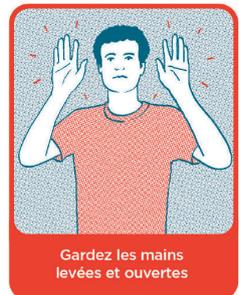
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



3/ ALERTE ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.encasdataque.gouv.fr



RÉPERTOIRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE

DONNÉES PUBLIQUES - MODALITÉS D'ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE VARIABLES SELON LES SERVICES

14 > POLICES MUNICIPALES DU CALVADOS

Esplanade Jean-Marie Louvel 14000 CAEN 02 31 07 17 17	21 rue Henry Chéron 14100 LISIEUX 02 31 48 40 40	4 place de l'Amiral Byrd 14114 VER-SUR-MER 02 31 22 20 33
Rue Colonel René Michel 14117 ARROMANCHES-LES-BAINS 02 31 22 36 70	17 rue Chapron 14120 MONDEVILLE 02 31 35 52 25	20 rue de l'Église 14123 CORMELLES-LE-ROYAL 02 31 52 12 29
Esplanade François Mitterrand 14123 IFS 02 31 34 01 60	58 rue Saint-Michel 14130 PONT-L'ÉVÊQUE 02 31 64 00 02	Place Georges Bisson 14140 LIVAROT-PAYS-D'AUGE 02 31 63 53 19
4P place Albert Lemarignier 14150 OUISTREHAM 02 31 96 72 05	Pl. de l'Hôtel de Ville - St-Pierre-sur-Dives 14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE 02 31 20 73 28	Place François Mitterrand 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR 02 31 45 33 22
Place du Général de Gaulle 14220 LE HOM 02 31 79 72 71	Place de Verdun 14230 ISIGNY-SUR-MER 02 31 51 24 00	Place de l'Hôtel de Ville - Aunay-sur-Odon 14260 LES-MONTS-D'AUNAY 02 31 77 63 20
Château du Breuil 14270 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE 02 31 20 01 96	Place de la Mairie 14280 SAINT-CONTEST 02 31 44 56 14	Place Maréchal Foch 14290 ORBEC 02 31 32 82 02
Place du Maréchal Leclerc 14310 VILLERS-BOCAGE 02 31 77 02 18	Rue de l'Église 14320 FEUGUEROLLES-BULLY 02 31 26 92 89	1 place François Mitterrand 14320 SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE 02 31 79 81 27
Place du Marché 14330 LE MOLAY-LITTRY 02 31 22 95 14	164 boulevard Fernand Moureaux 14360 TROUVILLE-SUR-MER 02 31 14 41 41	2 place du Général Leclerc 14370 ARGENCES 02 31 27 90 67
20 avenue des Dunettes 14390 CABOURG 02 31 24 53 41	2 avenue du Grand Hôtel 14390 VARAVILLE 02 31 91 04 74	2 rue Saint-Patrice 14400 BAYEUX 02 31 92 02 42
Place de la 1ère Division Blindée Polonaise 14420 POTIGNY 02 31 90 84 67	8 route de Caen 14440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE 02 31 36 24 56	Rue du Docteur Boutrois 14450 GRANDCAMP-MAISY 02 31 22 64 34
Avenue François Mitterrand 14460 COLOMBELLES 02 31 35 25 00	48 rue de la Mer 14470 COURSEULLES-SUR-MER 02 31 36 17 17	37 place Edmond Paillaud Creully 14480 CREULLY-SUR-SEULLES 02 31 80 10 61
11 rue Deslongrais 14500 VIRE-NORMANDIE 02 31 66 60 00	10 boulevard des Belges 14510 HOULGATE 02 31 28 14 00	45 rue de la Mer 14530 LUC-SUR-MER 02 31 97 32 71
24 rue du Général Leclerc 14550 BLAINVILLE-SUR-ORNE 02 31 44 89 98	Place de l'Hôtel de Ville 14600 HONFLEUR 02 31 81 88 00	17 rue de la Mairie 14600 LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR 02 31 98 70 06
Place Francis Bernard 14610 ÉPRON 02 31 47 32 59	7 rue du Général de Gaulle 14640 VILLERS-SUR-MER 02 31 14 65 00	1 avenue Charles de Gaulle 14650 CARPIQUET 02 31 71 20 20
Place Paul Quellec 14670 TROARN 02 31 95 09 06	11 rue de l'Église 14680 GOUVIX 02 31 23 50 26	Place Guillaume le Conquérant 14700 FALAISE 02 31 41 61 61
Rue Pasteur 14730 GIBERVILLE 02 31 35 74 74	Place Charles de Gaulle 14740 SAINT-MANVIEU-NORREY 02 31 80 01 99	1 rue de Bayeux 14740 THUE ET MUE 02 31 80 78 25

14 > POLICES MUNICIPALES DU CALVADOS

17 place Charles Delangle 14740 TRÉVIÈRES 02 31 22 50 44	41 rue du Maréchal Joffre 14750 SAINT-AUBIN-SUR-MER 02 31 97 30 24	30 rue du Général Gallieni 14780 LION-SUR-MER 02 31 36 12 00
29 rue de l'Église 14790 Verson 02 31 71 22 00	20A rue Robert Fossorier 14800 DEAUVILLE 02 31 14 02 09	Le Bourg - 40 rue de l'Église 14800 TOURGÉVILLE 02 31 87 95 10
Place de la Mairie 14810 MERVILLE-FRANCEVILLE PLAGE 02 31 24 22 41	Basse-Normandie - 22 rue de la Mairie 14830 LANGRUNE-SUR-MER 06 76 99 23 46	Place André Schoëffler 14840 CUVERVILLE 02 31 72 37 29
Place de la Mairie 14840 DEMOUVILLE 02 31 72 37 27	3 rue des Airbornes 14860 RANVILLE 02 31 78 76 08	144 Grande Rue 14880 HERMANVILLE-SUR-MER 02 31 36 18 07
1850 place Gaston Lejumel 14910 BLONVILLE-SUR-MER 02 31 87 92 09	13 rue de Southampton 14960 ASNELLES 02 31 22 35 43	2 avenue de Woodbury 14960 BRETTEVILLE-SUR-ODON 02 31 29 19 90
Place de la Mairie - 14980 ROTS 02 31 26 50 54	51 rue Hervé Léguillon - 14990 BERNIÈRES-SUR-MER 02 31 96 45 47	

27 > POLICES MUNICIPALES DE L'EURE

4 rue Georges Bernard 27000 ÉVREUX 02 32 31 91 01	3 rue Bernard Chédeville 27100 LE VAUDREUIL 06 60 27 26 03	70 rue Grande 27100 VAL-DE-REUIL 02 32 09 51 51
2 place Ferrand 27110 LE NEUBOURG 02 32 35 69 00	Place René Tomasini 27120 PACY-SUR-EURE 02 32 36 03 27	53 rue de la Pomme d'Or 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE 02 32 58 29 60
Quai du Fossé aux Tanneurs 27140 GISORS 02 32 27 60 69	Rue Huckelhoven 27160 BRETEUIL 02 32 29 82 45	1 place Pierre Mendès France 27180 SAINT-SÉBASTIEN-DE-MORSENT 06 19 74 45 40
Impasse de l'Hôtel de Ville 27190 CONCHES-EN-OUICHE 02 32 30 20 41	Rue Jean Mar 27190 LA BONNEVILLE-SUR-ITON 06 82 59 10 99	24 Ter rue du Grévarin 27200 VERNON 02 32 64 10 00
343 rue Pierre Mendès France 27210 BEUZEVILLE 02 27 36 10 11	Place Gambetta 27220 SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE 02 32 32 87 00	14 rue de Lisieux 27230 THIBERVILLE 02 32 46 80 39
51 rue Lagescarde - Damville 27240 MESNILS-SUR-ITON 02 32 34 50 37	33 Ter rue Aristide Briand 27250 RUGLES 02 32 24 96 16	24 Bis rue de l'Abbaye 27260 CORMEILLES 02 32 57 80 18
7 rue Gambetta 27300 BERNAY 02 76 56 00 10	Place de la Mairie 27310 BOURG-ACHARD 02 32 56 20 18	19 rue Maurice Delamare 27340 PONT-DE-L'ARCHE 02 32 98 90 82
1 place de la République 27380 FLEURY-SUR-ANDELLE 02 32 49 00 59	Pl. de la République - Esp. Mendès France 27400 LOUVIERS 02 32 09 58 22	99 rue de l'Andelle 27460 ALIZAY 02 32 98 93 30
Place Georges Levy 27460 LE MANOIR-SUR-SEINE 02 32 49 80 60	62 rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY 02 32 44 10 15	2 place de Verdun 27500 PONT-AUDEMER 02 32 41 08 15
Rue Octave Lenoir 27530 ÉZY-SUR-EURE 02 37 64 73 48	10 rue de l'Église 27590 PITRES 02 32 49 81 06	2 rue du Général de Gaulle 27600 GAILLON 02 32 77 50 00
1 rue des Motelles 27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON 02 32 53 02 62	1 Ter rue Neuve 27610 ROMILLY-SUR-ANDELLE 02 32 48 73 00	42 rue de Paris 27620 GASNY 02 32 77 54 50

27 > POLICES MUNICIPALES DE L'EURE

Rue Sellenick 27700 LES ANDELYS 02 32 54 18 48	28 Grande Rue 27730 BUEIL 02 32 36 58 74	2 rue d'Ezy 27750 LA COUTURE-BOUSSEY 02 32 24 90 16
Rue de la Soie 27800 BRIONNE 02 32 47 32 27	Place du Souvenir Français 27940 AUBOVOYE 02 32 53 01 04	55 route de Chambray 27950 SAINT-MARCEL 02 32 64 32 50

50 > POLICES MUNICIPALES DE LA MANCHE

Place Général de Gaulle 50000 SAINT-LÔ 02 33 77 60 00	2 place de la République 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN 02 33 87 88 89	Place Charles de Gaulle 50160 TORIGNI-SUR-VIRE 02 33 56 92 86
20 boulevard Porte du Roy 50170 LE MONT-SAINT-MICHEL 06 07 28 28 14	3 place du Général de Gaulle 50190 PÉRIERS 02 33 76 54 80	7 place du Parvis Notre Dame 50200 COUTANCES 02 33 76 55 55
1 place de la Mairie - Montsurvent 50200 GOUVILLE-SUR-MER 02 33 45 19 38	2 rue Louis Périer 50230 AGON-COUTAINVILLE 02 33 47 07 56	7 rue d'Antrain 50240 ARGOGUES 02 33 48 34 05
21 rue de la Libération 50240 SAINT-JAMES 02 33 89 62 00	Place Patton 50250 LA HAYE-DU-PUITS 02 33 76 50 30	Place de la Mairie 50260 BRICQUEBEC 02 33 87 22 50
23 rue du Hautbourg - Quettetot 50260 BRICQUEBEC-EN-COTENTIN 02 33 52 26 75	Le Bourg 50260 NÉGREVILLE 02 33 40 04 98	29 Le Bourg 50260 RAUVILLE-LA-BIGOT 02 33 04 40 80
1 place de la Mairie 50270 BARNEVILLE-CARTERET 02 33 53 88 29	4 route du Brisay 50270 SURTAINVILLE 02 33 10 12 40	20 rue du Général de Gaulle 50290 BREHAL 02 33 61 61 24
17 avenue de Jersey 50290 BRÉVILLE-SUR-MER 02 33 50 21 15	1 place de la Mairie 50290 BRICQUEVILLE-SUR-MER 02 33 61 65 10	1 rue Saint-Martin 50300 AVRANCHES 02 33 48 84 90
36 rue Monseigneur le Nordez 50310 MONTEBOURG 02 33 21 17 55	3 place de la Mairie 50310 SAINT-CYR 02 33 95 17 55	1 place Charles de Gaulle 50320 LA HAYE-PESNEL 02 33 61 50 43
27 rue du Château 50340 FLAMANVILLE 02 33 87 66 66	30 rue d'Utah Beach 50360 PICAUVILLE 02 33 41 00 18	274 rue de la Mairie 50380 SAINT-PAIR-SUR-MER 02 33 50 09 60
11 rue Clément Desmaisons 50400 GRANVILLE 02 33 91 31 37	1 rue de la Poste 50430 LESSAY 02 33 76 58 80	16 rue de l'Église 50430 SAINT-GERMAIN-SUR-AY 02 33 07 15 34
3 avenue de Couville 50460 QUERQUEVILLE 02 33 01 65 00	6 rue du Cap de Laine 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE 06 30 92 46 64	Boulevard de Verdun 50500 CARENTAN 02 33 42 74 00
Rue des Fleurs 50500 SAINT-HILAIRE-PETITVILLE 02 33 42 10 56	7 place du Marché 50510 CÉRENCES 02 33 51 95 47	Place de la Mairie 50530 SARTILLY-BAIE-BOCAGE 02 33 48 81 47
9 rue de Choisy - Basse-Normandie 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE 02 33 88 62 30	1 place Westport 50570 MARGINY 02 33 55 15 26	29 rue de la Mairie 50590 HAUTEVILLE-SUR-MER 02 33 47 52 57
Avenue du Maréchal Leclerc 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET 02 33 79 38 70	Place René Joly 50610 JULLOUVILLE 02 33 91 10 20	177 rue de la Libération 50660 ANNOVILLE 02 33 47 67 26

50 > POLICES MUNICIPALES DE LA MANCHE

17 rue du Mont-Saint-Michel 50660 QUETTREVILLE-SUR-SIENNE 02 33 47 62 09	5 Bis rue Léopold-Delisle 50700 VALOGNES 02 33 95 82 02	Place de la République 50800 VILLEDIEU-LES-POÊLES 02 33 61 00 16
2 place Auguste Grandin - 50890 CONDÉ-SUR-VIRE • 02 33 77 87 30		

61 > POLICES MUNICIPALES DE L'ORNE

18 rue de Bretagne 61000 ALENÇON 02 33 32 40 00	41 rue de la Boule 61100 FLERS 02 33 64 66 68	23 rue de l'Église 61100 RÉMALARD-EN-PERCHE 02 33 73 81 18
Place de Mackau 61120 VIMOUTIERS 06 16 34 78 42	1 place de la République 61130 BELLÊME 02 33 85 31 09	Allée Alais Monnet 61140 BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE 02 33 30 73 73
2 rue Fontaine 61200 ARGENTAN 02 33 12 51 03	1 place de l'Hôtel de Ville 61290 LONGNY LES VILLAGES 02 33 73 65 42	37 rue Saint-Jean 61300 L'AIGLE 02 33 84 44 55
22 place Général de Gaulle 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE 02 33 85 11 11	16 place Saint-Vigor 61430 ATHIS-VAL-DE-ROUVRE 02 33 98 11 19	Place du Général de Gaulle 61500 SEES 02 33 81 79 79
10 boulevard de la Forêt d'Andaine 61600 LA FERTÉ MACÉ 02 33 14 00 42	Place de la Roirie 61700 DOMFRONT 02 33 30 60 60	5 boulevard du Midi 61800 TINCHEBRAY-BOCAGE 02 33 66 60 13

76 > POLICES MUNICIPALES DE SEINE-MARITIME

40 rue Orbe 76000 ROUEN 02 35 07 94 80	1 Bis rue Pasteur 76117 INCHEVILLE 02 35 50 01 66	Eplanade Tony Larue 76120 LE GRAND-QUÉVILLY 02 35 68 93 00
57 rue Louis Pasteur 76130 MONT-SAINT-AIGNAN 02 35 14 30 55	Place Henri Barbusse 76140 LE PETIT-QUEVILLY 02 35 63 75 00	Place Jean Jaurès 76150 MAROMME 02 32 82 22 00
Place du Général de Gaulle 76160 DARNÉTAL 02 32 12 31 31	16 place de l'Hôtel de Ville 76190 YVETOT 02 32 70 44 90	22 rue du Boeuf 76200 DIEPPE 02 35 06 61 95
7 rue Legrand Baudu 76220 GOURNAY-EN-BRAY 02 32 89 90 04	31 place de la Libération 76230 BOIS-GUILLAUME 02 35 12 24 40	Place du Général de Gaulle 76240 BONSECOURS 02 32 86 52 14
Place du Général de Gaulle 76240 LE MESNIL-ESNARD 02 32 86 56 56	1 place François Mitterrand 76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN 02 32 82 34 80	13 boulevard Faidherbe 76260 EU 02 35 86 20 76
8 rue Baron d'Haussez 76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY 02 32 97 53 00	1 avenue Saint-Exupéry 76290 MONTIVILLIERS 06 10 84 95 85	Hôtel de Ville 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN 02 35 63 60 94
1 rue Albert Dubosc 76310 SAINTE-ADRESSE 02 35 54 05 07	128 rue de la République 76320 CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF 02 32 96 02 09	Place Mendès France 76320 SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF 02 32 96 59 60
10 avenue Victor Hugo 76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE 02 35 38 81 81	Place Georges Durand 76340 BLANGY-SUR-BRESLE 02 35 93 50 05	Place du 8 Mai 1945 76350 OISSEL 02 32 95 89 94
3 rue Madeleine Vernet 76360 BARENTIN 02 32 94 90 36	7 rue Nicolas de la Chaussée 76370 MARTIN-ÉGLISE 02 35 04 41 18	3 rue du Val des Comtes 76370 PETIT-CAUX 02 35 83 17 57

76 > POLICES MUNICIPALES DE SEINE-MARITIME

Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES 02 35 84 30 55	13 place Jean Jaurès 76380 CANTELEU 02 32 83 40 00	6 rue de l'Hôtel de Ville 76390 AUMAËLE 02 35 93 40 50
3 rue Paul Bert 76400 FÉCAMP 02 35 10 07 34	48 rue d'Etancourt 76420 BIHOREL 02 35 59 56 56	Place Théodule Benoist 76430 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC 02 32 79 24 60
37 place Brevière 76440 FORGES-LES-EAUX 02 32 89 94 23	Route de Barville 76450 CANY-BARVILLE 02 35 97 71 44	Place de l'Hôtel de Ville 76460 SAINT-VALÉRY-EN-CAUX 02 35 97 00 22
Rue François Mitterrand 76470 LE TRÉPORT 02 35 50 55 34	Place du Général de Gaulle 76480 DUCLAIR 02 35 05 91 55	Impasse de la Mairie 76480 SAINT-PIERRE-DE-VARENCEVILLE 02 35 37 52 46
Place Aristide Briand 76500 ELBEUF-SUR-SEINE 02 32 96 90 26	2 avenue des Tilleuls 76500 ORIVAL 02 35 77 67 25	Place des Forrières 76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE 02 35 80 20 39
36 rue Georges Clemenceau 76530 GRAND-COURONNE 02 35 69 00 25	Place Robert Gréverie 76540 VALMONT 02 35 29 82 72	1 rue Jehan Véron 76550 OFFRANVILLE 02 35 85 40 42
1 rue Noël Fauvel 76570 PAVILLY 02 32 94 52 08	Place du 11 Novembre 76580 LE TRAIT 02 35 05 93 70	75 avenue René Coty 76600 LE HAVRE 02 35 19 20 20
Place de l'Hôtel de Ville 76630 ENVERMEU 02 35 50 44 89	Rue de la Mairie 76640 TERRES-DE-CAUX 02 35 38 81 81	Château des Tourelles - Rue Aristide Briand 76650 PETIT-COURONNE 02 35 69 26 26
2 rue du Général de Gaulle 76660 LONDINIÈRES 02 35 93 80 08	Place Maintenon 76680 SAINT-SAËNS 02 35 34 51 19	Rue de la Briqueterie 76700 GAINEVILLE 02 32 72 00 00
55 rue de la République 76700 HARFLEUR 02 35 13 30 00	21 place du Général Leclerc 76710 MONTVILLE 02 32 93 91 00	Rue Jean Jaurès 76770 HOUPEVILLE 02 35 59 12 24
Place de la Laïcité 76770 MALAUNAY 02 32 82 55 55	Place Maurice Guillard 76790 ÉTRETAT 02 27 30 12 75	Place de la Libération 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY 02 32 95 83 81
Place Pierre Desceliers 76880 ARQUES-LA-BATAILLE 02 35 85 02 78	Place du Général de Gaulle 76910 CRIEL-SUR-MER 02 35 50 51 20	124 rue François Mitterrand 76920 AMFREVILLE-LA-MIVOIE 02 32 98 90 35
Place du Général de Gaulle 76930 OCTEVILLE-SUR-MER 02 35 54 62 80	3 place de l'Hôtel de Ville 76950 LES GRANDES-VENTES 02 35 04 70 90	97 route de Dieppe 76960 NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE 02 32 82 35 00
7 avenue du Docteur Michel - 76980 VEULES-LES-ROSES • 02 35 97 64 11		

02 > POLICES MUNICIPALES DE L' AISNE

3 place du Général Leclerc 02000 LAON 03 23 22 85 00	273 rue Saint-Quentin 02100 ESSIGNY-LE-PETIT 03 23 07 96 79	755 rue Quentin de la Tour 02100 HARLY 03 23 68 45 91
43 rue d'Isle 02100 SAINT-QUENTIN 03 23 62 42 42	1 place du Général de Gaulle 02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS 03 23 07 55 59	92 rue Camille Desmoulins 02120 GUISE 03 23 04 58 66
11 place Aristide Briand 02130 FÈRE-EN-TARDENOIS 03 23 82 20 44	5 rue de Reims 02130 VILLERS-AGRON-AIGUIZY 03 23 69 12 51	Place du Général de Gaulle 02140 VERVINS 03 23 98 00 30

02 > POLICES MUNICIPALES DE L'AISNE

1 rue Sainte-Geneviève 02190 BERTRICOURT 03 23 21 37 73	1 rue Joliot Curie 02200 BELLEU 03 23 73 21 93	Rue de la Paix 02200 SOISSONS 03 23 59 90 90
Rue de la Mairie 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN 03 23 53 29 93	Place de la Mairie 02210 OULCHY-LE-CHÂTEAU 03 23 55 21 35	30 place Charles de Gaulle 02220 BRAINE 03 23 74 10 40
2 place du Général de Gaulle 02230 FRESNOY-LE-GRAND 03 23 66 04 43	Rue Condorcet 02240 RIBEMONT 03 23 63 71 30	5 rue de Guise 02270 PARGNY-LES-BOIS 03 23 80 39 15
11 rue de la Tour 02290 AMBLENY 03 23 74 20 19	21 pl. de l'Hôtel de Ville Charles de Gaulle 02300 CHAUNY 03 23 38 70 23	Rue Gaston Trioux 02300 VIRY-NOUREUIL 03 23 52 15 60
Place du Général de Gaulle 02310 CHARLY-SUR-MARNE 03 23 82 00 32	12 place Edouard Herriot 02370 VAILLY-SUR-AISNE 03 23 54 70 72	16 place de l'Hôtel de Ville 02400 CHÂTEAU-THIERRY 03 23 84 86 86
8 avenue Adrien Renard 02430 GAUCHY 03 23 08 72 72	29 rue de la Chaussée 02460 LA FERTÉ-MILON 03 23 96 70 45	4 place du Général de Gaulle 02520 FLAVY-LE-MARTEL 03 23 52 50 37
1 place de Verdun 02600 HARAMONT 03 23 96 22 39	6 rue de l'Hôtel de Ville 02600 VILLERS-COTTERÊTS 03 23 96 22 17	1 place Paul Doumer 02700 TERGNIER 03 23 57 11 27
19 rue de Tergnier 02800 BEAUTOR 03 23 56 22 01	37 rue de la République 02800 LA FÈRE 03 23 56 62 00	Place du 11 Novembre 1918 02840 ATHIES-SOUS-LAON 03 23 24 52 38

59 > POLICES MUNICIPALES DU NORD

2 bis rue Frédéric Mottez 59000 LILLE 03 20 49 56 66	28 rue de la Tuilerie 59100 ROUBAIX 03 28 09 95 31	63 rue du Président G. Pompidou 59110 LA MADELEINE 03 20 74 17 25
128 rue Henri Bocquet 59111 BOUCHAIN 03 27 21 71 26	Résidence les Jardins de l'Escaut 59111 HORDAIN 03 27 30 34 47	Place du Général de Gaulle 59112 ANNOEULLIN 03 20 90 41 41
89 rue Roger Bouvry 59113 SECLIN 03 20 32 59 60	7 place Jean Marie Ryckewaert 59114 STEENVOORDE 03 28 49 77 77	35 rue du Général Leclerc 59118 WAMBRECHIES 03 20 39 65 34
1 rue Georges Potié 59120 LOOS 03 20 07 53 54	1 Bis place du Général de Gaulle 59122 HONDSCHOOTE 03 28 68 31 55	Place Trois Fusillés 59123 BRAY-DUNES 03 28 58 82 82
12 rue de Bousbecque 59126 LINSSELLES 03 20 28 94 80	Place Jean Jaurès 59127 WALINCOURT-SELVIGNY 03 27 82 70 37	Rue Henri Barbusse 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX 03 27 08 10 90
11 avenue du Général de Gaulle 59130 LAMBERSART 03 20 08 44 55	17 rue du Général de Gaulle 59132 GLAGEON 03 27 56 14 20	1 place Jean Jaurès 59132 TRELON 03 27 60 82 20
5 rue Jean Baptiste Lebas 59133 PHALEMPIN 03 20 62 23 40	5 rue Jules Ferry 59136 WAVRIN 03 20 32 43 88	Place du 14 Juillet 59138 BACHANT 03 27 53 61 00
306 rue Clemenceau 59139 WATTIGNIES 03 20 16 06 30	Rue de la Paix 59140 DUNKERQUE 03 28 26 28 60	35 rue du Maréchal Foch 59141 IWUY 03 27 37 90 31
Place Roger Vandenbergue 59143 WATTEN 03 21 88 26 04	Place Henri Martel 59148 FLINES-LES-RACHES 03 27 91 62 76	Place Jean Delvainquièrre 59150 WATTRELOS 03 20 81 66 66

59 > POLICES MUNICIPALES DU NORD

66 route Nationale 59152 CHÉRENG 03 20 41 37 19	Rue Jules Merlin Muchery 59153 GRAND-FORT-PHILIPPE 03 61 17 41 64	271 rue des Déportés 59154 CRESPIN 03 27 42 43 77
51 rue Roger Salengro 59155 FACHES-THUMESNIL 03 20 62 61 47	13 rue Marcelin Berthelot 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS 03 27 85 29 02	221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDOEUVRES 03 27 72 70 70
Place de la République 59162 OSTRICOURT 03 27 94 40 60	1 rue des Cytises - Espace Inter. du Coq 59163 CONDÉ-SUR-L'ESCAUT 09 72 41 15 81	Place Jean Jaurès 59167 LALLAING 03 27 99 76 00
187 rue Jean Jaurès 59170 CROIX 03 20 28 52 52	12 rue Jean Jaurès 59171 HORNAING 03 27 21 96 00	133 rue Charles Basquin 59174 LA SENTINELLE 03 27 28 22 22
101 rue Jules Guesde 59175 TEMPLEMARS 03 20 58 99 99	6 rue Edmond Wiart 59177 SAINS-DU-NORD 03 27 59 12 12	2 place de la Mairie 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE 03 28 64 94 41
1 place du Général de Gaulle 59184 SAINGHIN-EN-WEPPE 03 20 58 17 58	Rue Nationale 59185 PROVIN 03 20 86 48 04	35 place du 11 Novembre 59192 BEUVRAGES 03 27 19 29 65
2 rue Jean Jaurès 59195 HÉRIN 03 27 20 06 06	7 rue Jean Jaurès 59198 HASPRES 03 27 25 66 38	2 place de la République 59199 HERGNIES 03 27 38 03 97
Square de l'Abattoir 59200 TOURCOING 03 20 36 60 19	2 rue Gabriel Péri 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE 03 28 61 30 45	8 avenue Albert Bernard 59211 SANTES 03 20 38 84 84
120 rue de Villars 59220 DENAIN 03 27 23 59 59	35 rue Jean Jaurès 59221 BAUVIN 03 20 18 11 11	14 place Pierre Gouzon 59222 BOUSIES 03 27 77 56 56
18 rue du Docteur Galissot 59223 RONCQ 03 20 25 64 25	90 rue du Chapeau Rouge 59229 TÉTEGHEM 03 28 58 87 94	Av. du Général de Gaulle - Pl. de la Mairie 59231 GOUZEACOURT 03 27 82 12 41
Rue Jean Jaurès 59233 MAING 03 27 24 46 39	43 rue du Maréchal Gallieni 59238 MARETZ 09 63 27 13 06	2 rue Léon Blum 59239 THUMERIES 03 20 16 85 95
Place Jacques Duclos 59241 MASNIERES 03 27 37 51 71	Rue Georges Baratte 59242 TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE 03 20 64 65 66	24 rue Marthe Nollet 59250 HALLUIN 03 20 28 83 50
Rue du Commandant Cousteau 59251 ALLENES-LES-MARAIS 03 20 62 95 55	12 rue Grand 59259 LÉCLUSE 03 27 89 52 05	1 place de la République 59260 LEZENNES 03 20 91 59 01
1 place du 8 Mai 1945 59263 HOUPLIN-ANCOISNE 03 20 90 05 52	5 rue de la Mairie 59264 ONNAING 06 46 64 21 35	13 place de la République 59267 PROVILLE 03 27 70 74 74
16 place Charles de Gaulle 59270 BAILLEUL 03 28 50 06 00	3 rue Alfred Cousin 59273 FRETIN 03 20 64 67 40	4 place du Général de Gaulle 59280 ARMENTIÈRES 03 61 76 21 21
70 rue Charles Gide 59281 RUMILLY-EN-CAMBRÉSIS 03 27 37 65 29	Place du Général de Gaulle 59283 RAIMBEAUCOURT 03 27 80 18 18	270 rue Pierre Brossolette 59286 ROOST-WARENDIN 03 27 95 90 00
29 rue Francisco Ferrer 59290 WASQUEHAL 03 20 65 73 65	11 rue de l'Église 59292 SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI 03 27 37 14 12	35 rue Henri Turlet 59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES 03 27 33 56 66
13 rue de Bermerain 59300 FAMARS 03 27 28 10 20	Rue des Chartreux 59300 VALENCIENNES 03 27 22 58 38	Rue Jules Ferry 59310 ORCHIES 06 81 23 09 15

59 > POLICES MUNICIPALES DU NORD

Place de la République 59320 BERGUES 03 28 68 60 44	4 rue Louis Pasteur 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN 03 20 17 20 40	11 rue Sadi Carnot 59320 HAUBOURDIN 03 20 44 02 90
Espace Chauwel 59330 HAUTMONT 03 27 62 59 67	87 rue du Général Leclerc 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE 03 20 42 22 03	29 Bis rue de la République 59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS 03 27 84 30 30
27 avenue Robert Schuman 59370 MONS-EN-BAROEUL 03 20 33 09 22	31 rue Jean Baptiste Lebas 59390 LYS-LEZ-LANNOY 03 20 75 27 07	Rue Saint-Vaast 59400 CAMBRAI 03 27 73 21 43
2 rue du Maréchal Gallieni 59410 ANZIN 03 27 23 69 69	27 Ter rue Gallieni 59420 MOUVAUX 03 20 76 15 53	260 rue de la République 59430 SAINT-POL-SUR-MER 03 28 29 66 39
5 place Marcel Hardy 59440 AVESNELLES 03 27 61 14 01	13 place du Général Leclerc 59440 AVESNES-SUR-HELPE 03 27 56 57 58	Place Jean Jaurès 59450 SIN-LE-NOBLE 03 27 95 70 70
Rue de Lessines 59460 JEUMONT 03 27 39 95 50	72 avenue de la République 59460 LOMME 03 20 22 76 22	Place du Général de Gaulle 59480 LA BASSÉE 03 20 29 90 17
25 rue Jean Jaurès 59494 PETITE-FORÊT 03 27 35 66 68	330 rue Roger Salengro 59495 LEFFRINCKOUCKE 03 28 51 41 90	70 place d'Armes 59500 DOUAI 03 27 93 58 85
Rue du 6 Juin 1944 59510 HEM 03 20 66 58 00	11 place du Général de Gaulle 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE 03 20 14 51 00	Place Eugène Thomas 59530 ENGLEFONTAINE 03 27 27 50 22
Rue du Maréchal Joffre 59530 LE QUESNOY 03 27 47 55 50	Rue Auguste Marliot 59540 CAUDRY 03 27 73 21 00	Place Edouard Lhotellier 59544 NEUVILLE-SAINT-RÉMY 03 27 73 30 30
Place André Bonnaire 59550 LANDRECIES 03 27 77 52 52	Rue Jules Ferry - Face à la Mairie 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI 06 74 27 29 98	15 rue François Anicot 59553 CUINCY 03 27 93 03 20
858 route d'Arras 59554 RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE 03 27 81 20 50	66/68 rue d'Hurlupin 59560 COMINES 03 20 14 58 55	1 place Charles de Gaulle 59570 BAVAY 03 27 63 06 74
6 rue Henri Barbusse 59580 ANICHE 03 27 99 91 11	25 rue Henri Durre 59590 RAISMES 03 27 14 94 76	Rue de Mairieux 59600 MAUBEUGE 03 27 62 33 21
Place de l'Hôtel de Ville 59630 BOURBOURG 03 28 65 96 40	33 rue du Général Leclerc 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ 03 20 34 34 34	57 place de la Libération 59660 MERVILLE 03 28 48 20 22
1 place Gambetta 59680 FERRIÈRE-LA-GRANDE 03 27 53 17 40	597 rue Victor Hugo 59690 VIEUX-CONDÉ 03 27 48 29 05	103 avenue du Maréchal Foch 59700 MARCQ-EN-BAROEUL 03 20 45 45 45
2 rue de Lille 59710 AVELIN 03 20 62 01 01	Place Jean Jaurès 59730 SOLESMES 03 27 72 17 70	Place François Mitterrand 59760 GRANDE-SYNTHÉ 03 28 62 77 00
Place Gabriel Péri 59770 MARLY 03 27 23 99 00	10 place du Général de Gaulle 59790 RONCHIN 03 20 16 60 22	39 rue Faidherbe 59810 LESQUIN 03 20 16 99 99
Place Albert Denvers - Rue des Clarisses 59820 GRAVELINES 03 28 23 59 00	2 place de la République 59830 CYSOING 03 20 79 44 70	Place du Général de Gaulle 59840 PÉRENCHIES 03 20 08 19 36
249 place du Général de Gaulle 59850 NIEPPE 03 20 38 80 00	Place des Farineau 59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT 03 27 25 99 49	1 rue Joseph Bouliéz 59870 RIEULAY 03 27 86 92 40

59 > POLICES MUNICIPALES DU NORD

33 rue Roger Salengro 59880 SAINT-SAULVE 03 27 41 15 90	Place du Général de Gaulle 59890 QUESNOY-SUR-DEULE 03 20 63 11 89	Rue du Docteur Bréda 59910 BONDUES 03 20 23 04 67
1 place Roger Salengro 59920 QUIEVRECHAIN 03 27 45 42 24	Place de l'Hôtel de Ville 59940 ESTAIRES 03 28 42 95 60	25 rue Léon Blum 59950 AUBY 03 27 99 60 60
Place du Général de Gaulle - 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN 03 20 11 67 00	Place Vaillant-Couturier - 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT 03 27 28 51 51	

60 > POLICES MUNICIPALES DE L'OISE

9 rue de la Mairie 60000 ALLONNE 03 44 02 06 69	6 rue de Buzanval 60000 BEAUVAIS 03 44 79 40 40	16 rue de Rouergue - Champs-Dolents 60000 BEAUVAIS -
5 rue de l'Église 60000 TILLÉ 03 44 48 13 11	47 rue Jules-Juillet 60100 CREIL 03 44 29 50 46	8 rue Mimaut 60110 MÉRÜ 0 806 707 807
Rue Gessaume 60112 CRILLON 03 44 81 01 39	25 rue de la République 60120 BRETEUIL 03 44 07 10 11	1 rue de l'Église 60120 CORMEILLES 03 44 82 94 26
15 rue de Paris 60128 PLAILLY 03 44 54 52 37	Place René Benoist 60130 SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE 03 44 19 29 49	232 rue Jules Michelet 60140 LIANCOURT 03 44 73 14 18
76 rue Edouard Meunier 60150 LE PLESSIS-BRION 07 76 77 78 44	Place de la Mairie 60150 LONGUEIL-ANNEL 03 44 96 33 00	18 rue Jean Jaurès 60150 THOUROTTE 06 80 70 60 33
Place Roger Salengro 60160 THIVERNY 06 22 16 02 50	120 rue de la Mairie 60170 CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT 03 44 76 70 38	Rue de l'Égalité 60170 CARLEPONT 03 44 75 26 43
318 rue de Paris 60170 RIBÉCOURT-DRESLINCOURT 03 60 19 39 67	3 rue du Temple 60170 TRACY-LE-VAL 03 44 75 20 26	13 place de la République 60180 NOGENT-SUR-OISE 03 44 66 30 22
15 rue de l'Hôtel de Ville 60190 ESTRÉES-SAINT-DENIS 03 44 91 60 94	126 rue de l'Église 60190 RÉMY 03 44 42 93 04	Place de la Croix Blanche 60200 COMPIÈGNE 03 44 36 36 00
6 rue Georges Clemenceau 60220 FORMERIE 03 44 46 14 71	1 rue de Picardie 60220 MOLIENS 03 44 46 07 52	68 place Carnot 60230 CHAMBLY 01 39 37 26 29
45 rue de l'Hôtel de Ville 60240 CHAUMONT-EN-VEXIN 06 80 70 02 53	6 rue Jules Ferry 60252 MOUY 03 44 26 44 47	40 route de la Seigneurie 60260 LAMORLAYE 03 44 65 60 35
48 rue de la Mairie 60270 GOUVIEUX 03 44 67 13 15	1 rue du Général de Gaulle 60280 CLAIROIX 03 44 83 29 11	37 rue de la Prairie 60280 MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE 03 44 83 86 60
74 rue de la République 60280 VENETTE 03 44 83 29 33	123 route de Mouy 60290 CAUFFRY 03 44 73 36 12	390 rue de la République 60290 LAIGNEVILLE 03 44 66 31 50
13 rue Anatole France 60290 RANTIGNY 07 85 06 22 79	Le Village 60300 CHAMANT 06 70 90 50 40	2 rue Léon Fautrat 60300 SENLIS 03 44 63 81 81
74 rue Aristide Briand 60320 SAINT-SAUVEUR 03 44 38 70 70	2 rue de la Mairie 60330 LAGNY-LE-SEC 03 44 60 50 26	12 place de l'Église 60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE 03 44 70 10 16

60 > POLICES MUNICIPALES DE L'OISE

14 place de la Mairie 60340 SAINT-LEU-D'ESSERENT 03 44 56 87 06	Place de l'Hôtel de Ville 60360 CRÈVECŒUR-LE-GRAND 03 44 46 87 11	17 rue du 11 Novembre 60370 HERMES 03 44 07 50 06
150 rue de la Place 60390 AUNEUIL 03 44 47 70 23	38 boulevard Charmolue 60400 NOYON 03 44 93 45 00	13 rue Saint-Pierre 60410 VERBERIE 03 44 38 71 77
Rue François Mitterrand 60420 MIGNELAY-MONTIGNY 03 44 51 14 01	6 place de la République 60440 NANTEUIL-LE-HAUDOUIN 06 21 74 78 13	47 rue Charles de Gaulle 60460 PRÉCY-SUR-OISE 03 44 27 30 10
23 avenue du Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY 03 44 58 15 91	1 avenue Raymond Poincaré 60510 BRESLES 03 44 07 90 24	1200 rue de Paris 60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL 03 44 54 60 29
3 avenue des Cinq Martyrs 60530 NEUILLY-EN-THELLE 03 44 26 86 66	Rue de l'Église 60540 BORNEL 03 44 08 50 13	7 rue Pasteur 60550 VERNEUIL-EN-HALATTE 03 44 27 31 05
4 place de l'Abbé Clin 60560 ORRY-LA-VILLE 03 44 58 91 16	2 place de la République 60570 ANDEVILLE 03 44 52 59 98	Place de la Mairie 60580 COYE-LA-FORÊT 03 44 58 45 45
2 rue Hacque 60590 SÉRIFONTAINE 03 44 84 80 02	78 rue de Fay 60600 AGNETZ 03 44 68 23 00	8 rue du Moulin 60600 BREUIL-LE-VERT 03 44 78 35 00
7 rue du Général Pershing 60600 CLERMONT 03 44 19 24 11	21 rue Jules Ferry 60600 FITZ-JAMES 03 44 68 20 00	65 rue Nationale 60610 LA CROIX-SAINT-OUEN 03 44 42 47 56
79 rue du Général Leclerc 60690 MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS 03 44 46 20 11	Quai Auguste Deschamps 60700 PONT-SAINTE-MAXENCE 03 44 72 07 17	984 rue Saint-Gervais 60700 PONTPOINT 03 44 72 24 61
88 rue Gambetta 60700 SACY-LE-GRAND 03 44 29 94 16	Place René Langlois Meurinne 60710 CHEVRIÈRES 03 44 83 35 97	1 rue Maurice Bled 60730 SAINTE-GENEVIÈVE 03 44 08 28 70
15 rue Jean Jaurès 60740 SAINT-MAXIMIN 03 44 61 18 40	2 rue de l'Aigle 60750 CHOISY-AU-BAC 03 44 85 33 00	Place Auguste Génie 60760 MONTATAIRE 03 44 55 02 33
60 Bis rue de Soissons 60800 CRÉPY-EN-VALOIS 03 44 59 00 52	1 rue de la Comté 60820 BORAN-SUR-OISE 03 44 21 63 13	Rue de la Mairie 60840 BREUIL-LE-SEC 03 44 50 10 24
16 rue Robert Guérin - 60870 BRENOUILLE 03 44 70 70 70	26 rue Belle Visée - 60870 VILLERS-SAINT-PAUL 03 44 25 76 65	

62 > POLICES MUNICIPALES DU PAS-DE-CALAIS

53 boulevard Faidherbe 62000 ARRAS 03 21 23 70 70	Place du Soldat Inconnu 62100 CALAIS 03 21 46 20 00	93 rue Léo Lagrange 62110 HÉNIN-BEAUMONT 03 21 74 87 33
Place de la Mairie 62112 CORBEHEM 03 27 08 72 90	Rue Achille Larue 62113 LABOURSE 03 21 61 92 61	3 place de la Mairie 62114 SAINS-EN-GOHELLE 03 21 44 94 00
18 place des Héros 62117 BREBIÈRES 03 21 50 14 72	4 place Roger Salengro 62118 BIACHE-SAINT-VAAST 03 21 50 07 27	18 rue Léon Gambetta 62119 DOURGES 03 21 69 87 00
Rue Jean Jaurès 62122 LAPUGNOY 07 72 00 27 16	1 Bis rue de Lozembrune 62126 WIMILLE 03 21 32 02 76	Rue Oscar Ricque 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE 03 21 47 50 36

62 > POLICES MUNICIPALES DU PAS-DE-CALAIS

1021 rue Principale 62132 CAFFIERS 03 21 85 02 95	4 rue de Douai 62138 AUCHY-LES-MINES 03 61 09 15 90	181 rue du Général de Gaulle 62138 BILLY-BERCLAU 03 21 74 79 09
10 place d'Armes 62140 HESDIN 06 72 53 96 31	1 place de l'Église 62140 LE QUESNOY-EN-ARTOIS 03 21 86 81 93	66 rue de Lille 62149 FESTUBERT 03 21 61 80 20
Rue des allées 62152 NEUFCHÂTEL-HARDELOT 06 86 83 39 03	Place de la Haye 62155 MERLIMONT 03 21 94 72 18	9 Grand Place 62160 AIRE-SUR-LA-LYS 03 21 11 13 75
7 route de Béthune 62160 AIX-NOULETTE 03 21 72 66 44	31 Ter rue Roger Salengro 62160 BULLY-LES-MINES 03 21 44 03 70	14 place Gambetta 62170 MONTREUIL-SUR-MER 03 21 81 08 48
3 rue du Vieux Moulin 62176 CAMIERS 03 21 84 93 11	6 avenue Georges Clemenceau 62179 WISSANT 03 21 35 91 22	Rue de la Mairie 62187 DANNES 03 21 99 95 95
Place Roger Salengro 62190 LILLERS 03 21 61 64 64	7 place Godefroy de Bouillon 62200 BOULOGNE-SUR-MER 03 21 87 80 80	Espace Dolto - Rue des Écoles 62215 OYE-PLAGE 03 21 34 69 32
4 place Jean Jaurès 62217 ACHICOURT 03 21 71 68 68	Place de la Fontaine 62217 BEAURAINS 03 21 50 90 60	Place du Général de Gaulle 62218 LOISON-SOUS-LENS 03 21 13 03 48
13 rue Joliot Curie 62219 LONGUENESSE 03 21 12 23 00	1 rue Thibaut 62220 CARVIN 06 82 93 33 91	17 rue de la République 62221 NOYELLES-SOUS-LENS 03 21 13 02 30
Place de la République 62223 SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS 03 21 60 64 75	Rue Laurent Gers 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY 03 21 50 14 00	Place Pierre Bérégovoy 62230 OUTREAU 03 21 32 74 01
980 avenue Charles de Gaulle 62231 COQUELLES 03 21 82 07 43	209 rue François Mitterrand 62232 VENDIN-LÈS-BÉTHUNE 03 21 57 26 21	Place Léon Blum 62240 DESVRES 03 21 91 67 61
4 Grand' Place Louis Le Sénéchal 62250 MARQUISE 03 21 10 65 65	58 rue Jean Jaurès 62260 AUCHEL 03 21 25 22 22	8 place Jean Jaurès 62270 FRÉVENT 03 21 03 60 21
1 rue Alfred Lefebvre 62270 MAZINGARBE 06 14 88 02 54	313 route de Saint-Omer 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE 03 21 32 84 84	350 rue de la Canche 62290 BEAURAINVILLE 03 21 81 06 99
101 rue Nationale 62290 NŒUX-LES-MINES 03 21 61 38 00	17 place Jean Jaurès 62300 LENS 03 21 69 86 86	Place du Général de Gaulle 62310 FRUGES 03 21 04 40 76
Rue Léo Lagrange 62330 ISBERGUES 03 21 61 59 95	23 place du Maréchal Foch 62340 GUINES 03 21 85 53 70	Place du Général de Gaulle 62350 SAINT-VENANT 03 21 63 86 20
28 rue de la Marne 62360 CONDETTE 03 21 32 88 88	2012 rue Séné Porion 62360 SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT 03 21 87 79 68	270 place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ 03 21 46 06 60
Place de l'Hôtel de Ville 62390 AUXI-LE-CHÂTEAU 03 21 04 02 03	Rue de Schwerte 62400 BÉTHUNE 03 21 62 03 71	1 place Jean Jaurès 62410 MEURCHIN 03 21 74 08 13
Rue Fernand Grenier 62410 WINGLES 03 21 77 79 57	Place Ferrer 62430 SALLAUMINES 03 21 13 41 42	35 rue des Fusillés 62440 HARNES 03 21 79 42 79
36 place Faidherbe 62450 BAPAUME 03 21 50 58 80	Rue du 19 Mars 62460 DIVION 03 21 64 55 70	Place René Lannoy 62470 CALONNE-RICOUART 03 21 52 18 52

62 > POLICES MUNICIPALES DU PAS-DE-CALAIS

Place Charles de Gaulle 62470 CAMBLAIN-CHÂTELAIN 03 21 65 07 83	55 rue Carnot 62480 LE PORTEL 03 21 91 50 00	3 rue de la Mairie 62490 VITRY-EN-ARTOIS 03 21 07 97 30
91 route de Boulogne 62500 SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM 03 21 38 03 47	16 rue Saint-Sépulcre 62500 SAINT-OMER 03 21 98 40 88	Place Roger Salengro 62510 ARQUES 07 83 82 45 49
Boulevard Daloz 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE 03 21 06 72 72	Place Jean Jaurès 62570 WIZERNNES 03 21 11 07 37	22 rue Louis Blériot 62575 BLENDÉCQUES 03 21 38 08 18
13 rue Pasteur 62590 OIGNIES 03 21 29 00 12	64 rue des Lombards 62610 ARDRES 03 21 46 50 20	Rue Grande 62620 RUITZ 03 21 52 01 07
4 rue Grand Pierre 62630 ÉTAPLES 03 21 89 17 17	14 rue Uriane Sorriaux 62640 MONTIGNY-EN-GOHELLE 03 21 79 30 80	Rue Antoine-de-Saint-Exupéry 62660 BEUVRY 03 21 64 31 87
Place Henri Cadot 62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE 03 21 64 56 00	1B rue Émile Basly 62710 COURRIÈRES 03 21 74 80 22	3 rue du Général de Gaulle 62720 RINXENT 03 21 99 90 60
2 place de l'Europe 62730 MARCK-EN-CALAISIS 03 21 46 22 26	Avenue des Sports 62780 CUCQ 03 21 94 36 66	Place Roger Salengro 62790 LEFOREST 03 91 83 06 20
Rue Antoine Dilly 62800 LIÉVIN 03 21 44 71 71	Place de l'Hôtel de Ville 62820 LIBERCOURT 03 21 08 10 52	84 place du Maréchal Foch 62830 SAMER 03 21 33 50 64
1 rue Démaret 62880 PONT-À-VENDIN 03 21 69 31 18	25 rue Jean Jaurès 62880 VENDIN-LE-VIEIL 09 70 19 41 41	Rue du Château 62930 WIMEREUX 03 21 99 87 30
2 place Jean Jaurès 62940 HAILLICOURT 03 21 52 04 81	38 rue de Verdun 62950 NOYELLES-GODAULT 03 21 13 97 70	Rue des Poilus 62970 COURCELLES-LÈS-LENS 06 23 80 96 79
Avenue de Paris - 62980 NOYELLES-LÈS-VERMELLES 03 21 61 38 38	Place de la République - 62980 VERMELLES 03 21 64 58 10	

80 > POLICES MUNICIPALES DE LA SOMME

2 rue des Chaudronniers 80000 AMIENS 03 22 22 25 70	Friant 10 - Square des 4 Chênes 80000 AMIENS 03 22 22 25 70	162 Chaussée Jules Ferry 80000 AMIENS 03 22 22 24 50
Place du Pays d'Auge 80000 AMIENS 03 22 22 24 25	Atrium - Avenue de la Paix 80000 AMIENS 03 22 22 24 30	1 place Max Lejeune 80100 ABBEVILLE 03 22 25 43 38
Place Norbert Malterre 80110 MOREUIL 03 22 35 33 33	16 rue des Écoles 80110 THENNES 03 22 42 20 74	10 Bis place Anatole Gosselin 80120 RUE 06 11 02 13 62
50 place Jean Jaurès 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN 03 22 60 36 60	51 rue Baudrez 80136 RIVERY 03 22 70 70 40	24 rue du Général de Gaulle 80150 BRAILLY-CORNEHOTTE 03 22 29 23 81
2 place Jean de Luxembourg 80150 CRÉCY-EN-PONTHIEU 03 22 23 70 00	1 rue de la Maladrerie 80150 YVRENCH 03 22 31 46 86	2 rue Commandant André Dodart 80160 PLACHY-BUYON 03 22 42 74 26
Place du Maréchal Leclerc 80170 ROSIÈRES-EN-SANTERRE 03 22 88 42 42	Place du Général Leclerc 80190 NESLE 03 22 88 49 70	4 place William Poivre 80200 DOINGT-FLAMICOURT 03 22 84 07 43

80 > POLICES MUNICIPALES DE LA SOMME

3 place du Commandant Louis Daudre 80200 PÉRONNE 03 22 73 31 06	44 place de l'Église 80210 CHEPY 03 22 26 02 02	Rue du Haut 80210 TOURS-EN-VIMEU 03 22 26 20 44
15 place du Maréchal Leclerc 80220 GAMACHES 03 22 61 24 60	Rue Saint-Martin 80250 AILLY-SUR-NOYE 03 22 41 71 71	39 place de la Mairie 80300 BOUZINCOURT 03 22 75 16 20
Place Émile Leturcq 80301 ALBERT 03 22 74 38 38	5 place Louis Prot 80330 LONGUEAU 03 22 46 26 77	1 place de la Liberté 80340 BRAY-SUR-SOMME 03 22 76 12 32
Avenue Pierre et Marie Curie 80350 MERS-LES-BAINS 02 27 28 06 60	25 rue Jean Jaurès 80390 FRESSENNEVILLE 03 22 60 39 62	90 rue de l'Église 80400 BROUCHY 03 23 81 11 48
108 rue de Paris 80400 MUILLE-VILLETTE 03 23 81 13 79	140 rue du Maréchal Foch 80410 CAYEUX-SUR-MER 03 22 26 04 00	35 rue Roger Godard 80420 FLIXECOURT 03 22 51 60 36
Rue Victor Hugo 80440 BOVES 03 22 35 37 37	Place du Général Leclerc 80450 CAMON 03 22 49 30 00	4 rue des Quatre Lemaire 80470 AILLY-SUR-SOMME 03 22 39 45 45
32 rue Jean Jaurès 80470 DREUIL-LES-AMIENS 03 22 54 11 51	Place du Maréchal Foch 80480 DURY 03 22 95 04 45	1 rue de l'Église 80480 PONT-DE-METZ 03 22 95 00 11
111 rue Roger Salengro 80480 SALEUX 03 22 80 79 81	10 rue Ferdinand Buisson 80480 SALOUEL 03 22 33 36 36	Rue Jean Dupuy 80500 MONTDIDIER 03 22 78 75 80
12 rue du Général Leclerc 80550 LE CROTOY 03 22 27 80 24	Rue Albert Camus 80570 DARGNIES 03 22 30 71 08	2 avenue du Maréchal Foch 80600 DOULLENS 03 22 32 42 46
8 rue Gaston Morin 80620 DOMART-EN-PONTHIEU 03 22 54 01 37	Place de l'Hôtel de Ville 80700 ROYE 03 22 87 00 52	986 avenue de la Plage 80790 FORT-MAHON-PLAGE 03 22 24 31 37
1 rue Faidherbe 80800 CORBIE 03 22 96 43 00	Place du Général de Gaulle 80860 NOUVION 03 22 23 77 50	17 rue de la Mairie 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT 03 22 20 52 41

**14 > POLICES NATIONALES DU CALVADOS**

Commissariat de Caen	10 rue du Docteur Thibout de la Fresnaye - 14000 CAEN	02 31 29 22 22
Commissariat de Caen - Guynemer	19 av. du Capitaine Georges Guynemer - 14000 CAEN	02 31 15 87 40
Commissariat de Caen - Jacobins	40 rue des Jacobins - 14000 CAEN	02 31 15 63 60
Commissariat de Lisieux	41 boulevard Sainte Anne - 14100 LISIEUX	02 31 15 86 50
Commissariat de Mondeville	5 rue du 19 Mars 1962 - 14120 MONDEVILLE	02 31 15 87 30
Commissariat de Dives-sur-Mer	13 avenue Secretan - 14160 DIVES-SUR-MER	02 31 15 87 00
Commissariat d'Hérouville-Saint-Clair	Place du Petit Vertige - 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR	02 31 15 86 80
Commissariat d'Honfleur	3 rue Villey - 14600 HONFLEUR	02 31 15 87 50
Commissariat de Carpiquet	2 route de Bretteville sur Odon - 14650 CARPIQUET	02 31 29 55 35
Commissariat de Deauville	8 rue Désiré le Hoc - 14800 DEAUVILLE	02 31 15 88 00

27 > POLICES NATIONALES DE L'EURE

Commissariat d'Évreux	13 rue de la Rochette - 27000 ÉVREUX	02 32 39 90 00
Commissariat d'Évreux - La Madeleine	4 rue Joliot Curie - 27000 ÉVREUX	02 32 39 90 25
Commissariat de Val-de-Reuil	Chaussée du Parc - 27100 VAL-DE-REUIL	02 76 38 35 00
Commissariat de Vernon	4 avenue Foch - 27200 VERNON	02 32 64 30 00
Commissariat de Louviers	10 place de la République - 27400 LOUVIERS	02 76 38 35 18

50 > POLICES NATIONALES DE LA MANCHE

Commissariat de Saint-Lô	336 boulevard de la Dollée - 50000 SAINT-LÔ	02 33 72 68 00
Commissariat de Cherbourg-en-Cotentin	2 rue du Val de Saire - 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN	02 33 88 76 76
Commissariat de Coutances	1 rue du Palais de Justice - 50200 COUTANCES	02 33 76 57 57
Commissariat de Granville	79 rue du Port - 50400 GRANVILLE	02 33 91 27 50

61 > POLICES NATIONALES DE L'ORNE

Commissariat d'Alençon	62 place Bonet - 61000 ALENÇON	02 33 82 10 10
Commissariat de Flers	2 rue Paul Bert - 61100 FLERS	02 33 62 30 30
Commissariat d'Argentan	35 rue Saint Martin - 61200 ARGENTAN	02 33 12 14 60

76 > POLICES NATIONALES DE SEINE-MARITIME

Commissariat de Rouen	9 rue Brisout de Barneville - 76000 ROUEN	02 32 81 25 00
Commissariat de Rouen - Beauvoisine	44 boulevard d'Yser - 76000 ROUEN	02 35 07 85 70
Commissariat de Rouen - les Sapins	Place du Châtelet - 76000 ROUEN	02 35 60 04 05
Commissariat du Grand-Quevilly	Boulevard Maurice Ravel - 76120 LE GRAND-QUEVILLY	02 35 69 69 78
Commissariat du Petit-Quevilly	88 rue Jacquard - 76140 LE PETIT-QUEVILLY	02 76 52 85 50
Commissariat de Maromme	Place Saint Just - 76150 MAROMME	02 35 74 28 06
Commissariat de Darnétal	Rue de 19 Mars 1962 - 76160 DARNÉTAL	02 76 52 84 10
Commissariat de Lillebonne	23 rue Edmond Pigoreau - 76170 LILLEBONNE	02 35 38 34 11
Commissariat de Dieppe	Boulevard Georges Clemenceau - 76200 DIEPPE	02 76 52 83 50
Commissariat de Bolbec	65 rue Thiers - 76210 BOLBEC	02 76 52 83 00
Commissariat de Bois-Guillaume	544 route de Darnétal - 76230 BOIS-GUILLAUME	02 76 52 84 00
Commissariat de Montivilliers	10 place du Commandant O'Reilly - 76290 MONTIVILLIERS	02 35 30 07 14
Commissariat de Sotteville-lès-Rouen	230 rue Garibaldi - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN	02 35 72 28 22
Commissariat de Oissel	20 rue Jules Verne - 76350 OISSEL	02 35 64 70 62
Commissariat de Canteleu	Place des Armes - 76380 CANTELEU	02 35 36 09 91
Commissariat de Fécamp	13 bis rue de l'Inondation - 76400 FÉCAMP	02 35 10 45 00
Commissariat d'Elbeuf	Rue de la Prairie - 76500 ELBEUF	02 76 52 85 00
Commissariat de Grand-Couronne	24 place de la République - 76530 GRAND-COURONNE	02 76 52 85 45
Commissariat du Havre	196 boulevard de Strasbourg - 76600 LE HAVRE	02 32 74 37 00
Commissariat du Havre - Bord de mer	35 rue Alma - 76600 LE HAVRE	02 76 52 85 95
Commissariat du Havre - Caucriauville	8 avenue Vladimir Komarov - 76600 LE HAVRE	02 76 52 85 65
Commissariat du Havre - Eure-Brindeau	66 rue Ferrer - 76600 LE HAVRE	02 35 24 40 23
Commissariat du Havre - Mont Gaillard	1 rue Miroglio - 76600 LE HAVRE	02 35 54 66 10
Commissariat d'Harfleur	22 rue Jehan de Grouchy - 76700 HARFLEUR	02 35 45 42 07
Commissariat de St-Étienne-du-Rouvray	31 avenue Olivier Goubert - 76800 ST-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	02 76 52 84 70

02 > POLICES NATIONALES DE L'AISNE

Commissariat de Laon	2 boulevard Gras Brancourt - 02000 LAON	03 23 27 79 79
Commissariat de Saint-Quentin	7 avenue du Général de Gaulle - 02100 SAINT-QUENTIN	03 23 06 20 20

02 > POLICES NATIONALES DE L'AISNE

Commissariat de Soissons	19 rue Paul Deviolaine - 02200 SOISSONS	03 23 76 72 00
Commissariat de Château-Thierry	Avenue de la Mare aux Canes - 02400 CHÂTEAU-THIERRY	03 23 84 26 26
Commissariat de Tergnier	19 rue Victor Hugo - 02700 TERGNIER	03 23 37 22 00

59 > POLICES NATIONALES DU NORD

Commissariat de Lille	19 rue des Marquillies - 59000 LILLE	03 62 59 80 00
Commissariat de Lomme	Rue de l'Hôtel de Ville - 59000 LILLE	03 20 00 16 60
Commissariat de Roubaix	72 boulevard de Belfort - 59100 ROUBAIX	03 20 81 35 35
Commissariat de Roubaix - Nord	18 bis rue du Tourcoing - 59100 ROUBAIX	03 20 28 42 65
Commissariat de Roubaix - Sud	54 rue Dupuy de Lôme - 59100 ROUBAIX	03 20 20 97 50
Commissariat de La Madeleine	20 rue du Parc - 59110 LA MADELEINE	03 28 38 82 38
Commissariat d'Escaudain	66 rue Jean Jaurès - 59124 ESCAUDAIN	03 27 20 24 14
Commissariat de Wallers	10 place Jean-Jacques Rousseau - 59135 WALLERS	03 27 09 02 40
Commissariat de Wattignies	1 rue du Docteur LaEnnac - 59139 WATTIGNIES	03 20 62 99 88
Commissariat de Dunkerque	60 quai des Hollandais - 59140 DUNKERQUE	03 28 23 50 50
Commissariat de Wattrelos	21 rue Saint Joseph - 59150 WATTRELOS	03 20 20 98 00
Commissariat de Lourches	91 rue Émile Zola - 59156 LOURCHES	03 27 19 31 20
Commissariat de Condé-sur-l'Escaut	12 rue de la Cavalerie - 59163 CONDÉ-SUR-L'ESCAUT	03 27 19 33 70
Commissariat de Croix	93 rue Jean Jaurès - 59170 CROIX	03 20 66 29 60
Commissariat d'Hazebrouck	1 rue du commissariat - 59190 HAZEBROUCK	03 28 50 15 15
Commissariat de Tourcoing	49 rue Fin de la Guerre - 59200 TOURCOING	03 59 71 10 00
Commissariat de Denain	Boulevard du 8 mai 1945 - 59220 DENAIN	03 27 38 17 17
Commissariat de Saint-Amand-les-Eaux	57 Grande Place - 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX	03 27 48 37 40
Commissariat d'Onnaing	24 place de l'Expansion - 59264 ONNAING	03 27 23 97 35
Commissariat de Bailleul	17 rue du Collège - 59270 BAILLEUL	03 28 50 32 10
Commissariat d'Armentières	17 rue des Chauffours - 59280 ARMENTIÈRES	03 20 17 23 23
Commissariat de Douchy-les-Mines	146 avenue Maurice Thorez - 59282 DOUCHY-LES-MINES	03 27 19 13 30
Commissariat de Wasquehal	22 rue Francisco Ferrer - 59290 WASQUEHAL	03 20 81 84 30
Commissariat de Valenciennes	Avenue des Dentellières - 59300 VALENCIENNES	03 27 28 28 28
Commissariat de Cambrai	1 rue de Monseigneur Guerry - 59400 CAMBRAI	03 27 72 83 00
Commissariat d'Anzin	10 Square de la République - 59410 ANZIN	03 27 28 08 00
Commissariat de Jeumont	Rue de Lessines - 59460 JEUMONT	03 27 39 95 50
Commissariat de Somain	6 rue Léon Gambetta - 59490 SOMAIN	03 27 86 91 70
Commissariat de Villeneuve-d'Ascq	Place Van Gogh - 59491 VILLENEUVE-D'ASCQ	03 20 19 16 66
Commissariat de Douai	150 rue Saint Sulpice - 59500 DOUAI	03 27 92 38 38
Commissariat de Hem	38 rue du Général Leclerc - 59510 HEM	03 59 22 71 30
Commissariat d'Aniche	1 rue Wambrouck - 59580 ANICHE	03 27 71 53 90
Commissariat de Raismes	34 Grande Place - 59590 RAISMES	03 27 36 56 70
Commissariat de Maubeuge	Place du Docteur Pierre Forest - 59600 MAUBEUGE	03 27 69 17 17
Commissariat d'Aulnoye-Aymeries	70 rue Jean Jacques Rousseau - 59620 AULNOYE-AYMERIES	03 27 63 01 10
Commissariat de Marcq-en-Baroeul	89 rue Raymond Derain - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	03 20 66 20 00
Commissariat de Marly	76 avenue Henri Barbusse - 59770 MARLY	03 27 45 65 45
Commissariat de Gravelines	47 rue Aupick - 59820 GRAVELINES	03 28 23 82 82

60 > POLICES NATIONALES DE L'OISE

Commissariat de Beauvais	135 rue des Déportés - 60000 BEAUVAIS	03 44 89 80 00
Commissariat de Creil	8 rue Jules Michelet - 60100 CREIL	03 44 61 17 17
Commissariat de Compiègne	41 rue Saint Germain - 60200 COMPIÈGNE	03 44 36 37 37

62 > POLICES NATIONALES DU PAS-DE-CALAIS

Commissariat d'Arras	18 boulevard de la Liberté - 62000 ARRAS	03 21 24 50 17
Commissariat de Calais	15 place de la Lorraine - 62100 CALAIS	03 21 19 13 17
Commissariat de Hénin-Beaumont	90 avenue des Fusillés - 62110 HÉNIN-BEAUMONT	03 21 13 76 20
Commissariat d'Auchy-les-Mines	Rue Simone de Beauvoir - 62138 AUCHY-LES-MINES	03 91 82 64 90
Commissariat de Boulogne-sur-Mer	9 rue Perrochel - 62200 BOULOGNE-SUR-MER	03 21 99 48 48
Commissariat de Beaufort	312 rue du Chemin Vert - 62200 BOULOGNE-SUR-MER	03 61 31 34 10
Commissariat d'Avion	2 rue de la Cité Saint Antoine - 62210 AVION	03 21 14 23 17
Commissariat de Carvin	1 bis rue Pasteur - 62220 CARVIN	03 21 79 75 10
Commissariat d'Outreau	Esp. Ramsès - 4 bis rue Georges Braque - 62230 OUTREAU	03 61 31 34 06
Commissariat d'Auchel	Rue du Docteur Laennec - 62260 AUCHEL	03 21 61 86 17
Commissariat de Lens	2 rue Louis Delluc - 62300 LENS	03 21 13 50 00
Commissariat de Béthune	Rue Gaston Defferre - 62400 BÉTHUNE	03 21 54 77 77
Commissariat de Saint-Omer	18 rue des Pipiers - 62500 SAINT-OMER	03 21 11 51 51
Commissariat du Touquet-Paris-Plage	Rue Pierre Charles North - 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE	03 21 90 81 33
Commissariat de Marles-les-Mines	13 rue Paul Vaillant Couturier - 62540 MARLES-LES-MINES	03 91 80 07 50
Commissariat de Berck-sur-Mer	1 rond-point du Cottage des Dunes - 62600 BERCK-SUR-MER	03 21 09 84 17
Commissariat de Noeux-les-Mines	7 rue Victor Hugo - 62620 BARLIN	03 91 82 64 20
Commissariat de Bruay-la-Buissière	137 rue du Commandant Lherminier - 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE	03 21 64 53 20
Commissariat de Liévin	Rue François Courtin - 62800 LIÉVIN	03 21 44 51 51

80 > POLICES NATIONALES DE LA SOMME

Commissariat d'Amiens	23 rue des Otages - 80000 AMIENS	03 22 71 53 00
Commissariat d'Amiens - Centre	23 rue des Otages - 80000 AMIENS	03 60 28 52 00
Commissariat d'Amiens - Est	Chaussée Jules Ferry - 80000 AMIENS	03 22 50 22 90
Commissariat d'Amiens - Nord	Rue Guynemer - 80000 AMIENS	03 22 66 34 00
Commissariat d'Amiens - Ouest	Place de Bourgogne - 80000 AMIENS	03 22 69 24 70
Commissariat d'Abbeville	Rue Boucher de Perthes - 80100 ABBEVILLE	03 22 25 28 20
Commissariat de Salouël	Route de Normandie - 80480 SALOÛËL	03 22 33 24 40

14 > GENDARMERIES DU CALVADOS

PMo de Caen	Caserne Le Flem - 29 av. du 43e Régiment d'Artillerie - 14000 CAEN	02 31 35 94 24
BMo de Lisieux	12 boulevard Duchesne-Fournet - 14100 LISIEUX	02 31 31 89 05
Brigade de Condé-en-Normandie	12 rue Saint-Gilles - Condé sur Noireau - 14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE	02 31 66 36 05
Brigade de Blangy-le-Château	2 route du Brévedent - 14130 BLANGY-LE-CHÂTEAU	02 31 65 67 73
Brigade de Pont-l'Évêque	35 route de Rouen - 14130 PONT-L'ÉVÊQUE	02 31 65 67 58
PMo de Pont-l'Évêque	Caserne Gouadon - Impasse Saint-Julien - 14130 PONT-L'ÉVÊQUE	02 31 64 42 50
Brigade de Livarot-Pays-d'Auge	25 chemin du Costil - 14140 LIVAROT-PAYS-D'AUGE	02 31 31 89 66
Brigade d'Ouistreham	62 avenue du Maréchal Foch - 14150 OUISTREHAM	02 31 36 22 70
Brigade de Saint-Pierre-en-Auge	17 rue des Jonquilles - St Pierre sur Dives - 14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE	02 31 42 63 40
Brigade d'Évrecy	2 rue d'Aunay-Sur-Odon - 14210 ÉVRECY	02 31 08 35 53
Brigade de Thury-Harcourt-le-Hom	75 rue de Condé - 14220 THURY-HARCOURT-LE-HOM	02 31 15 07 18
Brigade d'Isigny-sur-Mer	56 rue de Cherbourg - 14230 ISIGNY-SUR-MER	02 31 51 64 70
Brigade de Caumont-sur-Aure	Route de Villers - Caumont-l'Éventé - 14240 CAUMONT-SUR-AURE	02 31 08 34 45
Brigade de Tilly-sur-Seulles	10 rue de Balleroy - 14250 TILLY-SUR-SEULLES	02 31 08 34 30
Brigade des Monts-d'Aunay	3 route de Condé - Aunay sur Odon - 14260 LES MONTS D'AUNAY	02 31 29 34 70
Brigade de Mézidon-Vallée-d'Auge	1 rue de la Futaie - 14270 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE	02 31 42 63 25
Brigade d'Orbec	4 chemin de Saint-Martin-de-Bienfaite - 14290 ORBEC	02 31 31 89 76
Brigade de Villers-Bocage	2 rue des Sauts-Cabris - 14310 VILLERS-BOCAGE	02 31 08 35 88

14 > GENDARMERIES DU CALVADOS

Brigade de Cambremer	Avenue des Tilleuls - 14340 CAMBREMER	02 31 31 88 92
Brigade de Souleuvre-en-Bocage	22 rue Georges Brassens - Le Beny Bocage - 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE	02 31 66 33 10
PMo de Souleuvre-en-Bocage	1 rue du 19 Mars 1962 - St Martin des Besaces - 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE	02 31 66 60 50
Brigade de Moulth-Chicheboville	5 route de Paris - 14370 MOULT-CHICHEBOVILLE	02 31 15 04 80
Brigade de Bayeux	49 avenue Conseil - 14400 BAYEUX	02 31 51 12 20
PMo de Saint-Loup-Hors	Quartier Montmirel - 2 rue des Écoles - 14400 SAINT-LOUP-HORS	02 31 51 22 90
Brigade de Valdallière	13 avenue Charles de Gaulle - Vassy - 14410 VALDALLIÈRE	02 31 66 36 20
Brigade de Dozulé	26 Grande Rue - 14430 DOZULÉ	02 31 15 68 40
Brigade de Douvres-la-Délivrande	1 avenue des Hautes Devises - 14440 DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE	02 31 08 35 73
Brigade de Courseulles-sur-Mer	87 rue de l'Église - 14470 COURSEULLES-SUR-MER	02 31 29 55 20
Brigade de Creully-sur-Seulles	36 rue de Caen - 14480 CREULLY SUR SEULLES	02 31 29 54 80
Brigade de Balleroy-sur-Drôme	Les Aiguillières - 14490 BALLEROY-SUR-DRÔME	02 31 51 38 40
Brigade de Vire-Normandie	1 rue des Tribunaux - 14500 VIRE NORMANDIE	02 31 59 19 40
Brigade de Port-en-Bessin-Huppain	12 avenue Jean Bart - 14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN	02 31 51 69 80
Brigade de Honfleur	98 rue Saint-Léonard - 14600 HONFLEUR	02 31 14 09 50
Brigade de Villers-sur-Mer	61 avenue de la Brigade Piron - 14640 VILLERS-SUR-MER	02 31 14 02 85
Brigade de Troarn	67 rue de Rouen - 14670 TROARN	02 31 15 07 28
Brigade de Bretteville-sur-Laize	1 place du Collège - 14680 BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	02 31 15 07 00
Brigade de Pont-d'Ouilly	Rue de la Libération - 14690 PONT-D'OUILLY	02 31 59 17 56
Brigade de Falaise	1 rue de la Rosée - 14700 FALAISE	02 31 41 65 50
Brigade de Trévières	333 rue de Bayeux - 14710 TRÉVIÈRES	02 31 51 66 80
Brigade de Thue-et-Mue	2 rue des Cerisiers - 14740 THUE ET MUE	02 31 08 35 63
BMo de Deauville	2 rue du Perré - 14800 DEAUVILLE	02 31 14 30 57

27 > GENDARMERIES DE L'EURE

BMo d'Évreux	Caserne Victor Hugo - 21 rue Victor Hugo - 27000 ÉVREUX	02 77 12 01 07
Brigade du Neubourg	Place Ferrand - 27110 LE NEUBOURG	02 32 35 00 17
Brigade de Pacy-sur-Eure	1 rue du Colonel Arnaud Beltrame - 27120 PACY-SUR-EURE	02 32 36 00 17
Brigade de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton	1012 avenue Edmond Démolins - 27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON	02 32 32 15 17
Brigade de Gisors	10 rue de la Libération - 27140 GISORS	02 32 55 00 17
Brigade d'Étrépagny	Route de Gisors - 27150 ÉTRÉPAGNY	02 32 55 74 17
Brigade de Breteuil	271 rue du Général de Gaulle - 27160 BRETEUIL	02 32 29 70 17
Brigade de Beaumont-le-Roger	Rue de Liers - 27170 BEAUMONT-LE-ROGER	02 32 45 20 17
Brigade de Conches-en-Ouche	9 rue Saint-Aubin - 27190 CONCHES-EN-OUCHÉ	02 32 30 20 17
Brigade de Beuzeville	652 rue Louis Gillain - 27210 BEUZEVILLE	02 32 57 70 17
Brigade de Saint-André-de-l'Eure	Route de Damville - 27220 SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE	02 32 37 30 17
Brigade de Thiberville	2 rue de la Maréchaussée - 27230 THIBERVILLE	02 32 46 80 17
Brigade de Mesnils-sur-Iton	175 route de Saint-André - Damville - 27240 MESNILS-SUR-ITON	02 32 34 50 17
Brigade de Rugles	36 rue Pierre Marquis - 27250 RUGLES	02 32 24 60 17
Brigade de Cormeilles	1 route de Pont-l'Évêque - 27260 CORMEILLES	02 32 57 80 17
Brigade de Broglie	3 rue de Grandcamp - 27270 BROGLIE	02 32 44 60 17
Brigade de Montfort-sur-Risle	12 rue de Fontainecourt - 27290 MONTFORT-SUR-RISLE	02 32 56 10 17
Brigade de Bernay	3 rue du Commandant Robert Malrait - 27300 BERNAY	02 32 43 22 17
PMo de Courbépine	Autoroute A28 - Gare de Péage 14 - 27300 COURBÉPINE	02 32 46 46 70
PMo de Bourg-Achard	A13 - Sortie 25 - 497 Centre Autoroutier - 27310 HONGUEMARE-GUENOUVILLE	02 32 42 37 70
Brigade de Nonancourt	19 rue Hippolyte Lozier - 27320 NONANCOURT	02 32 58 00 17
Brigade de Pont-de-l'Arche	Chemin du Becquet - 27340 PONT-DE-L'ARCHE	02 35 23 00 17
Brigade de Routot	1 rue Colonel Arnaud Beltrame - 27350 ROUTOT	02 32 57 30 17
Brigade d'Amfreville-Saint-Amand	14 rue de la République - 27370 AMFREVILLE-SAINT-AMAND	02 32 35 30 17
Brigade de Fleury-sur-Andelle	46 rue Pouyer-Quertier - 27380 FLEURY-SUR-ANDELLE	02 32 49 00 17

27 > GENDARMERIES DE L'EURE

Brigade de Louviers	95 route de La Haye Le Comte - 27400 LOUVIERS	02 32 40 19 17
Brigade de Mesnil-en-Ouche	1 route de Ferrière-sur-Risle - Beaumesnil - 27410 MESNIL-EN-OUCHÉ	02 32 44 40 17
Brigade de Saint-Georges-du-Vièvre	Route de Lieurey - 27450 SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE	02 32 42 80 17
Brigade de Lyons-la-Forêt	4 rue du Four-à-Chaux - 27480 LYONS-LA-FORÊT	02 32 49 60 17
Brigade de Pont-Audemer	1 rue du Président Coty - 27500 PONT-AUDEMER	02 32 41 00 17
Brigade de Grand-Bourgtheroulde	615 route d'Elbeuf - 27520 GRAND BOURGHEROULDE	02 35 87 60 17
Brigade d'Ivry-la-Bataille	11 rue Jules Ferry - 27540 IVRY-LA-BATAILLE	02 32 36 40 17
Brigade de Gaillon	4 rue Jean Moulin - 27600 GAILLON	02 32 53 00 17
PMo de Gaillon	Sortie n°17 - Autoroute A13 - 27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON	02 32 52 16 26
Brigade de Vexin-sur-Epte	2 rue de la Côte Blanche - Ecos - 27630 VEXIN-SUR-EPTE	02 32 52 01 17
Brigade des Andelys	21 rue de la Libération - 27700 LES ANDELYS	02 32 54 03 17
Brigade de Brionne	19 place Saint-Denis - 27800 BRIONNE	02 32 44 80 17

50 > GENDARMERIES DE LA MANCHE

BMo de Saint-Lô	367 rue de Tessy - 50000 SAINT-LÔ	02 33 75 54 46
Brigade de Mortain-Bocage	1 route des Aubrils - 50140 MORTAIN-BOCAGE	02 33 91 37 19
Brigade de Sourdeval	Route de Tinchebray - 50150 SOURDEVAL	02 33 69 29 30
Brigade de Torigny-les-Villes	81 rue Danican - Torigny sur Vire - 50160 TORIGNY-LES-VILLES	02 33 72 59 25
Brigade de Pontorson	19 ter rue du Général Patton - 50170 PONTORSON	02 33 89 72 00
Brigade de Périers	75 rue de Saint-Lô - 50190 PÉRIERS	02 33 76 50 50
Brigade de Coutances	8B boulevard d'Alsace-Lorraine - 50200 COUTANCES	02 33 76 12 70
Brigade de Cerisy-la-Salle	51 rue des Ecoles - 50210 CERISY-LA-SALLE	02 33 76 11 40
Brigade de Ducey-Les-Chéris	35 avenue Emile Dehousse - 50220 DUCEY-LES CHÉRIS	02 33 89 03 30
Brigade d'Agon-Coutainville	Rue du Feugré - 50230 AGON-COUTAINVILLE	02 33 76 54 20
Brigade de Saint-James	116 rue de la Libération - 50240 SAINT-JAMES	02 33 68 68 30
Brigade de La-Haye	1 rue des Amazones - 50250 LA HAYE	02 33 76 53 10
Brigade de Bricquebec-en-Cotentin	851 chemin de la Chasse du Peigne - 50260 BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	02 33 01 86 30
Brigade de Barneville-Carteret	1 rue des Roches Noires - 50270 BARNEVILLE-CARTERET	02 33 87 81 20
Brigade de Bréhal	26 rue Louis Beuve - 50290 BRÉHAL	02 33 91 37 65
Brigade d'Avranches	9 place Patton - 50300 AVRANCHES	02 33 89 26 30
Peloton d'autoroute d'Avranches	26 rue du Docteur Eugène Béchet - 50300 AVRANCHES	02 33 79 59 60
Brigade de Montebourg	13 rue du Général Leclerc - 50310 MONTEBOURG	02 33 21 71 20
Brigade de La-Haye-Pesnel	6 rue de la Gendarmerie - 50320 LA HAYE-PESNEL	02 33 91 37 40
Brigade de Saint-Pierre-Église	123 rue du Général de Gaulle - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE	02 33 88 42 60
Brigade des Pieux	31 avenue Côte-des-Isles - 50340 LES PIEUX	02 33 21 73 05
Brigade de Brécey	18 rue du Vieux-Bourg - 50370 BRÉCEY	02 33 89 71 90
Brigade de Saint-Sauveur-le-Vicomte	53 rue Bottin Desyllles - 50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE	02 33 01 86 40
Brigade de Percy-en-Normandie	2 rue Mac Laurin Colin - 50410 PERCY-EN-NORMANDIE	02 33 91 37 80
Brigade de Tessy-Bocage	50 route de Villebaudon - Tessy sur Vire - 50420 TESSY-BOCAGE	02 33 77 26 90
Brigade de Lessay	92 rue Sainte-Croix - 50430 LESSAY	02 33 17 09 40
Brigade de La-Hague	28 rue d'Aurigny - Beaumont Hague - 50440 LA HAGUE	02 33 01 89 30
Brigade de Gavray-sur-Sienne	19 rue Poterie - 50450 GAVRAY-SUR-SIENNE	02 33 91 37 50
Brigade de Sainte-Mère-Église	3 rue du Fresne - 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	02 33 21 72 00
Brigade de Carentan-les-Marais	32 route d'Auvers - 50500 CARENTAN-LES-MARAIS	02 33 71 73 30
Brigade de Sartilly-Baie-Bocage	1 rue des Camélias - 50530 SARTILLY-BAIE-BOCAGE	02 33 89 67 40
Brigade d'Isigny-le-Buat	1 rue Saint-Exupéry - 50540 ISIGNY-LE-BUAT	02 33 89 13 20
Brigade de Saint-Vaast-la-Hougue	20 Chasse Bertrand - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE	02 33 23 31 90
Brigade de Marigny-Le-Lozon	3 rue du Général Huebner - 50570 MARIGNY-LE-LOZON	02 33 72 57 90
Brigade de Montmartin-sur-Mer	31 rue du Docteur André Pigaux - 50590 MONTMARTIN-SUR-MER	02 33 76 85 90
Brigade de Saint-Hilaire-du-Harcouët	Rue de Paris - 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT	02 33 69 23 70

50 > GENDARMERIES DE LA MANCHE

Brigade de Saint-Jean-de-Daye	27 rue Saint-Jean - 50620 SAINT-JEAN-DE-DAYE	02 33 72 50 20
Brigade de Saint-Pois	Route de Mortain - 50670 SAINT-POIS	02 33 69 29 14
Brigade de Saint-Clair-sur-l'Elle	23 rue du Moulin - 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE	02 33 72 55 70
Brigade de Valognes	2 rue Jean Pontas Duméril - 50700 VALOGNES	02 33 01 89 45
PMo de Valognes	3 avenue du Quesnay - 50700 VALOGNES	02 33 21 72 90
Brigade de Canisy	18 rue Jean Follain - 50750 CANISY	02 33 72 56 05
Brigade de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny	40 route de Caen - 50800 VILLEDIEU-LES-POÊLES-ROUFFIGNY	02 33 69 29 50

61 > GENDARMERIES DE L'ORNE

Brigade d'Alençon	Caserne Nicolas - 38 boulevard Duchamp - 61000 ALENÇON	02 33 32 70 00
Brigade de Flers	7 rue Buisson-des-Grand - 61100 FLERS	02 33 62 40 20
Brigade de Rémalard-en-Perche	1 place d'Oradour-sur-Glane - 61110 RÉMALARD EN PERCHE	02 33 83 11 61
Brigade de Vimoutiers	1 rue du Sous-Lieutenant Pierre Annic - 61120 VIMOUTIERS	02 33 12 23 30
Brigade de Bellême	Route de Mortagne - 61130 BELLÊME	02 33 85 29 01
Brigade de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie	1 bis boulevard de la Gâtinière - 61140 BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	02 33 14 09 10
Brigade du Mêle-sur-Sarthe	Avenue de Falkenstein - 61170 LE MÊLE-SUR-SARTHE	02 33 82 28 60
Brigade de Tourouvre-au-Perche	6 rue des frères Juchereau - 61190 TOUROUVRE AU PERCHE	02 33 85 35 90
Brigade d'Argentan	Quartier Lescot - 26 avenue de Paris - 61200 ARGENTAN	02 33 12 49 00
Brigade de Putanges-le-Lac	8 rue du Lieutenant-colonel Giovannoni - 61210 PUTANGES-LE-LAC	02 33 12 49 50
Brigade de Briouze	26 rue d'Argentan - 61220 BRIOUZE	02 33 62 37 10
Brigade de Gacé	Route Nationale 138 - 61230 GACÉ	02 33 12 47 95
Brigade du Merlerault	39 route de Granville - 61240 LE MERLERAULT	02 33 12 42 10
Brigade de Val-au-Perche	62 avenue des Loges - Le Theil - 61260 VAL-AU-PERCHE	02 37 53 49 10
Brigade de Longny-les-Villages	23 rue de Milverton - Longny au Perche - 61290 LONGNY LES VILLAGES	02 33 83 11 46
Brigade de l'Aigle	51 avenue du Perche - 61300 L'AIGLE	02 33 84 18 10
Brigade de Perche-en-Nocé	1 rue Ormicholet - Nocé - 61340 PERCHE EN NOCÉ	02 33 85 27 10
Brigade de Passais-Villages	1 chemin de la Guillaumé - Passais la Conception - 61350 PASSAIS VILLAGES	02 33 14 03 78
Brigade de Moulins-la-Marche	33 rue du Stade - 61380 MOULINS-LA-MARCHE	02 33 84 14 60
Brigade de Mortagne-au-Perche	1 rue Beaupré - 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE	02 33 83 11 71
Brigade d'Athis-Val-de-Rouvre	15 rue Berthelot - Athis de l'Orne - 61430 ATHIS-VAL-DE-ROUVRE	02 33 62 81 80
Brigade de Messei	Rue Saint-Gervais - 61440 MESSEI	02 33 98 44 80
Brigade de Sées	10 route de Rouen - 61500 SÉES	02 33 82 41 95
PMo de Sées	Les Quatre Mares - 61500 SÉES	02 33 32 76 00
Brigade de La-Ferté-en-Ouche	3 rue de Gacé - La Ferté Frenel - 61550 LA FERTÉ-EN-OUCHÉ	02 33 84 18 85
Brigade de Bazoches-sur-Hoëne	23 rue du Presbytère - 61560 BAZOCHES-SUR-HOËNE	02 33 85 88 60
Brigade de Mortrée	1 route d'Almenêches - 61570 MORTRÉE	02 33 12 49 30
Brigade de La-Ferté-Macé	10 boulevard de la Forêt d'Andaine - 61600 LA FERTÉ MACÉ	02 33 14 03 33
Brigade de Domfront-en-Poiraie	2 rue Georges Clemenceau - 61700 DOMFRONT EN POIRAIE	02 33 14 03 48
Brigade de Tinchebray-Bocage	36 rue de Paris - 61800 TINCHEBRAY-BOCAGE	02 33 62 37 00

76 > GENDARMERIES DE SEINE-MARITIME

Brigade de Rouen	Caserne Battesti - 15 rue Auguste Ridel - 76000 ROUEN	-
Centre de recrutement de Rouen	Caserne Hatry - 2 rue du Général Sarrail - 76000 ROUEN	02 35 14 43 91
PMo de Rouen	36 bis rue Pierre Renaudel - 76000 ROUEN	02 35 73 38 38
Brigade de Goderville	Rue Guy de Maupassant - 76110 GODERVILLE	02 35 27 70 17
Brigade d'Épouville	48 rue Aristide Briand - 76133 ÉPOUVILLE	02 35 30 09 16
Brigade de Saint-Jacques-sur-Darnétal	441 rue du Général de Gaulle - 76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL	02 35 08 35 88
Brigade d'Yvetot	23 rue Edmond Labbé - 76190 YVETOT	02 35 95 00 17
PMo d'Écalles-Alix	1050 impasse du Val Leroux - 76190 ÉCALLES-ALIX	02 35 16 21 97

76 > GENDARMERIES DE SEINE-MARITIME

BMo de Dieppe	2 route de l'Escarpe - 76200 DIEPPE	02 35 82 01 60
Brigade de Gournay-en-Bray	9 avenue des Anciens Combattants - 76220 GOURNAY-EN-BRAY	02 35 90 00 17
Brigade de La-Feuille	1 rue du Centre - 76220 LA FEUILLE	02 35 90 80 17
Brigade de Quincampoix	2125 route de Neufchâtel - 76230 QUINCAMPOIX	02 35 34 70 01
Brigade de Déville-lès-Rouen	2 rue de la République - 76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN	02 35 74 01 90
Brigade de Neufchâtel-en-Bray	2 rue de la Gendarmerie - 76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY	02 35 93 00 17
Brigade de Criquetot-l'Esneval	11 route de Vergetot - 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL	02 35 27 20 17
Brigade de Port-Jérôme-sur-Seine	10 avenue Victor Hugo - 76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE	02 35 38 64 66
Brigade de Blangy-sur-Bresle	1 rue des Hêtres - 76340 BLANGY-SUR-BRESLE	02 35 93 50 17
Brigade d'Aumale	Route de Forges-les-Eaux - 76390 AUMALE	02 35 93 40 17
Brigade de Fécamp	75 rue Gustave Couturier - 76400 FÉCAMP	02 35 28 16 69
Brigade de Saint-Romain-de-Colbosc	49 avenue de Lattre de Tassigny - 76430 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	02 35 20 50 13
PMo de Saint-Romain-de-Colbosc	Sortie n°6 Saint Romain de Colbosc - Autoroute A29 - 76430 ÉPRETOT	02 35 30 37 42
Brigade de Forges-les-Eaux	72 rue de la Libération - 76440 FORGES-LES-EAUX	02 35 90 50 17
Brigade de Cany-Barville	Rue du Stade - 76450 CANY-BARVILLE	02 35 97 70 17
Brigade de Saint-Valery-en-Caux	7 avenue de la 51ème Highland Division - 76460 SAINT-VALERY-EN-CAUX	02 35 97 00 17
Brigade du Tréport	2 rue Albert Edward Dixon - 76470 LE TRÉPORT	02 35 86 14 66
Brigade de Duclair	112 rue Gustave Flaubert - 76480 DUCLAIR	02 35 37 50 12
Brigade de Rives-en-Seine	27 rue du Latham 47 - Caudebec en Caux - 76490 RIVES-EN-SEINE	02 35 96 10 17
Brigade de Boos	239 route de Rouen - 76520 BOOS	02 35 80 21 03
Brigade de Valmont	14 rue Albert Bellavoine - 76540 VALMONT	02 35 29 80 17
Brigade d'Offranville	130 rue du Bout-de-la-Ville - 76550 OFFRANVILLE	02 35 83 00 17
Brigade d'Héricourt-en-Caux	22 rue Gaston de Beauvoir - 76560 HÉRICOURT-EN-CAUX	02 35 96 45 78
Brigade de Doudeville	1 rue des Prés - 76560 DOUDEVILLE	02 35 96 54 67
Brigade de Pavilly	26 rue des Frères Martin - 76570 PAVILLY	02 35 91 20 19
Brigade du Trait	Centre Administratif - 4 chemin de la Cavée du Val - 76580 LE TRAIT	02 35 37 90 57
Brigade de Longueville-sur-Scie	Impasse des Fleurs - 76590 LONGUEVILLE-SUR-SCIE	02 35 83 30 11
Brigade du Havre	186 boulevard de Strasbourg - 76600 LE HAVRE	02 35 42 25 35
Brigade d'Envermeu	31 rue du 8 Mai 1945 - 76630 ENVERMEU	02 35 85 70 17
Brigade de Terres-de-Caux	59 route d'Héricourt - Fauville en Caux - 76640 TERRES-DE-CAUX	02 35 96 76 77
Brigade de Londinières	La Locardie - 76660 LONDINIÈRES	02 35 93 80 17
Brigade de Saint-Saëns	Place Maintenon - 76680 SAINT-SAËNS	02 35 34 51 18
Brigade de Montville	597 rue du Docteur Martel - 76710 MONTVILLE	02 35 33 71 85
Brigade de Bacqueville-en-Caux	16 route de Pierreville - 76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX	02 35 83 20 03
Brigade de Fontaine-le-Dun	Rue Albert Perne - 76740 FONTAINE-LE-DUN	02 35 97 40 17
Brigade de Buchy	269 route de Forges-les-Eaux - 76750 BUCHY	02 35 34 40 14
Brigade d'Yerville	483 avenue Charles de Gaulle - 76760 YERVILLE	02 35 96 84 12
Brigade d'Étretat	Place de la Gare - 76790 ÉTRETAT	02 35 27 00 17
Brigade de Tôtes	Rue du Maréchal Leclerc - 76890 TÔTES	02 35 32 91 13

02 > GENDARMERIES DE L' AISNE

Brigade de Laon	Caserne Bricot - 30 av. Charles de Gaulle - 02000 LAON	03 23 22 53 88
Peloton d'autoroute de Laon	Gare de péage de Chambry - Autoroute A26 - 02000 CHAMBRY	03 23 29 09 63
Brigade de Saint-Quentin	15 boulevard Gambetta - 02100 SAINT-QUENTIN	03 23 62 22 67
Brigade de Bohain-en-Vermandois	169 rue Jean Jaurès - 02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS	03 23 08 40 17
Brigade de Guise	227 place de la Gare - 02120 GUISE	03 23 66 84 17
Brigade de Sains-Richaumont	5 place de l'Hôtel-de-Ville - 02120 SAINS-RICHAUMONT	03 23 06 62 17
Brigade de Fère-en-Tardenois	5 rue Rollequin - 02130 FÈRE-EN-TARDENOIS	03 23 82 57 17
Brigade de Vervins	14 rue Marc Lescarbot - 02140 VERVINS	03 23 98 00 17
Brigade de Sissonne	22 ter rue de La Selve - 02150 SISSONNE	03 23 80 07 17

02 > GENDARMERIES DE L'AISNE

Brigade du Nouvion-en-Thiérache	Rue Marc Blancpain - 02170 LE NOUVION-EN-THIÉRACHE	03 23 90 18 17
Brigade de Villeneuve-sur-Aisne	3 rue Mauchamp - Guignicourt - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE	03 23 23 61 17
Brigade de Soissons	45 avenue de Laon - 02200 SOISSONS	03 23 53 12 85
Brigade d'Oulchy-le-Château	17 route de Soissons - 02210 OULCHY-LE-CHÂTEAU	03 23 55 48 17
Brigade de Braine	34 rue Emile Littré - 02220 BRAINE	03 23 74 35 17
Brigade de Fresnoy-le-Grand	224 rue Henri Matisse - 02230 FRESNOY-LE-GRAND	03 23 50 60 17
Brigade de Ribemont	1 rue Paul Laurent - 02240 RIBEMONT	03 23 63 50 17
Brigade de Marle	1 rue Lino Ventura - 02250 MARLE	03 23 21 78 17
Brigade de La-Capelle	1 rue Sainte-Geneviève - 02260 LA CAPELLE	03 23 90 10 17
Brigade de Crécy-sur-Serre	Rue de l'Eglise - 02270 CRÉCY-SUR-SERRE	03 23 80 05 17
Brigade de Vic-sur-Aisne	4 bis rue Jules Ferreux - 02290 VIC-SUR-AISNE	03 23 54 50 17
Brigade de Chauny	9 bis allée de la justice - 02300 CHAUNY	03 23 39 18 17
Brigade de Charly-sur-Marne	70 avenue Fernand Drouet - 02310 CHARLY-SUR-MARNE	03 23 70 78 17
Brigade d'Anizy-le-Grand	1 impasse Sainte-Geneviève - Anizy le Château - 02320 ANIZY-LE-GRAND	03 23 80 09 17
Brigade de Condé-en-Brie	1 rue du Collège - 02330 CONDÉ-EN-BRIE	03 23 71 56 17
Brigade de Montcornet	Rue du Calvaire - 02340 MONTCORNET	03 23 21 75 17
Brigade de Vailly-sur-Aisne	1 avenue Jean Jaurès - 02370 VAILLY-SUR-AISNE	03 23 54 53 17
Brigade de Coucy-le-Château-Auffrique	50 avenue d'Altenkessel - 02380 COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE	03 23 38 36 17
Brigade de Château-Thierry-Nogentel	Caserne Féré - 26 rue des Prés - 02400 NOGENTEL	03 23 83 07 46
PMO de Château-Thierry	Sortie Bezu Saint-Germain - Autoroute A4 - 02400 CHÂTEAU-THIERRY	03 23 69 02 47
Brigade du Catelet	22 Route Nationale - 02420 LE CATELET	03 23 66 80 17
PMO de Gauchy	Péage de Gauchy - Autoroute A26 - Sortie n°11 - 02430 GAUCHY	03 23 63 21 70
Brigade de La-Ferté-Milon	2 rue de Neuilly - 02460 LA FERTÉ-MILON	03 23 96 54 17
Brigade de Vermand	Allée Marie-Christine Monot - 02490 VERMAND	03 23 04 50 17
Brigade d'Hirson	6 rue Camille Desmoulins - 02500 HIRSON	03 23 58 79 17
Brigade de Villers-Cotterêts	2 avenue Jean Jaurès - 02600 VILLERS-COTTERÊTS	03 23 76 46 17
Brigade de Moÿ-de-l'Aisne	3 rue Georges Clemenceau - 02610 MOÿ-DE-L' AISNE	03 23 07 54 17
Brigade de Wassigny	44 bis rue Charles de Gaulle - 02630 WASSIGNY	03 23 08 45 17
Brigade de Saint-Simon	Route d'Artemps - 02640 SAINT-SIMON	03 23 64 59 17
Brigade de La-Fère	1 avenue du Maréchal Leclerc - 02800 LA FÈRE	03 23 39 19 17
Brigade de Corbeny	1 rue de la Tournelle Rouge - 02820 CORBENY	03 23 22 54 17

59 > GENDARMERIES DU NORD

Brigade de Lille	49 boulevard Louis XIV - 59000 LILLE	03 20 16 96 96
Brigade de Bouchain	289 boulevard de la République - 59111 BOUCHAIN	03 27 35 82 22
Brigade d'Annoeullin	500 chemin Desnoulet - 59112 ANNOEULLIN	03 20 85 56 76
Brigade de Steenvoorde	2 rue du 6 Septembre 1944 - 59114 STEENVOORDE	03 28 43 30 90
Brigade d'Hondschoote	14 avenue de l'Europe - 59122 HONDSCHOOTE	03 28 68 30 04
Brigade d'Avesnes-les-Aubert	36 rue Maurice Thorez - 59129 AVESNES-LES-AUBERT	03 27 37 20 22
Brigade de Trélon	2 rue Roger Salengro - 59132 TRÉLON	03 27 59 70 00
Brigade de Phalempin	18 rue du Ponchelet - 59133 PHALEMPIN	03 28 55 25 20
Brigade de Busigny	35 rue de la Gare - 59137 BUSIGNY	03 27 85 71 05
Brigade d'Iwuy	22 rue de la Liberté - 59141 IWUY	03 27 37 92 15
Brigade de Watten	2 rue Vandesmet - 59143 WATTEN	03 21 88 30 17
Brigade d'Arleux	422 rue Salvador Allende - 59151 ARLEUX	03 27 89 52 62
Brigade de Mortagne-du-Nord	71 rue Simon Beauchamp - 59158 MORTAGNE-DU-NORD	03 27 48 06 66
Brigade de Marcoing	17 avenue de la Fraternité - 59159 MARCOING	03 27 37 50 05
Brigade de Sains-du-Nord	17 rue Haie-Corbeaux - 59177 SAINS-DU-NORD	03 27 59 70 00
Brigade d'Hazebrouck	28 rue Hollebecque - 59190 HAZEBROUCK	03 28 41 92 24
Brigade de Carnières	22 rue de Rieux - 59217 CARNIÈRES	03 27 78 68 15

59 > GENDARMERIES DU NORD

Brigade de Bousies	40 rue de Landrecies - 59222 BOUSIES	03 27 77 30 61
Brigade de Clary	20 rue de Cambrai - 59225 CLARY	03 27 85 07 05
Brigade de Lecelles	2698 route de Roubaix - 59226 LECELLES	03 27 48 06 66
Brigade de Saint-Amand-les-Eaux	67 bis rue Henri Barbusse - 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX	03 27 48 06 66
Brigade de Thumeries	Rue Jules Guesde - 59239 THUMERIES	03 20 86 57 17
BMo de Templeuve-en-Pévèle	7 rue de Fretin - 59242 TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE	03 20 47 80 46
Brigade de Ghyvelde	8 rue Armand Théodon - 59254 GHYVELDE	03 28 63 01 50
Brigade de Bailleul	149 rue de la Gare - 59270 BAILLEUL	03 28 49 00 72
Brigade de Valenciennes	Caserne Damien - 283 bd Henri Harpignies - 59300 VALENCIENNES	03 27 22 55 00
Brigade d'Orchies	7 rue des 3 Bonniers Marins - 59310 ORCHIES	03 20 71 80 57
Brigade d'Hallennes-lez-Haubourdin	2 bis av. Marie-Madeleine Dupuis - 59320 HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN	03 20 07 17 03
BMo d'Hautmont	23 rue du Lieutenant-colonel Dereppe - 59330 HAUTMONT	03 27 66 23 97
Brigade du Cateau-Cambrésis	1 rue du Commandant Albert Seydoux - 59360 LE CATEAU-CAMBRÉSIS	03 27 84 11 17
PMo de Cambrai	3 rue de la Poste - 59400 CAMBRAI	03 27 81 88 19
Brigade d'Avesnes-sur-Helpe	29 route de Landrecies - 59440 AVESNES-SUR-HELPE	03 27 61 14 40
Brigade de Bollezeele	1 rue Maurice Cornette - 59470 BOLLEZEELE	03 28 68 00 04
Brigade de Wormhout	697 route d'Herzeele - 59470 WORMHOUT	03 28 65 62 55
Brigade de La-Bassée	1 rue Pierre et Marie Curie - 59480 LA BASSÉE	03 20 29 01 69
BMo de La-Bassée	33 rue du Collège - 59480 LA BASSÉE	03 20 53 54 50
Brigade de Hoyville	Caserne Dumont - Route Départementale 916 A - 59492 HOYMILLE	03 28 68 65 22
Brigade du Quesnoy	3 route de Louvignies - 59530 LE QUESNOY	03 27 49 10 18
Brigade de Caudry	244 rue Henri Barbusse - 59540 CAUDRY	03 27 85 21 17
Brigade de Landrecies	4 rue de Lalande - 59550 LANDRECIES	03 27 84 70 50
Brigade de Bavay	24 route de Maubeuge - 59570 BAVAY	03 27 63 12 12
Brigade de Fourmies	25 rue d'Anor - 59610 FOURMIES	03 27 60 13 43
Brigade de Bourbourg	1 rue de Quathove - 59630 BOURBOURG	03 28 22 02 17
Brigade de Merville	1 rue Barra - 59660 MERVILLE	03 28 42 82 22
Brigade de Cassel	74 rue de Bergues - 59670 CASSEL	03 28 42 42 22
Brigade de Pont-à-Marcq	33 rue Germain Delhaye - 59710 PONT-À-MARCQ	03 20 61 41 20
Brigade de Solesmes	50 rue de la Cavée - 59730 SOLESMES	03 27 37 32 33
Brigade de Solre-le-Château	56 rue de Maubeuge - 59740 SOLRE-LE-CHÂTEAU	03 27 61 61 22
Brigade de Baisieux	933 rue de la Mairie - 59780 BAISIEUX	03 20 79 30 60
Brigade de Cysoing	1159 rue Jean-Baptiste Lebas - 59830 CYSOING	03 20 84 51 19
Brigade de Quesnoy-sur-Deûle	49 rue de Verlinghem - 59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE	03 20 78 90 44
Brigade d'Estaires	2 rue des Ormeaux - 59940 ESTAIRES	03 28 48 84 05

60 > GENDARMERIES DE L'OISE

PMo de Beauvais	A16 - Sortie 15 Beauvais Nord - 60000 BEAUVAIS	03 44 10 50 20
BMo de Creil	1 avenue de la Forêt d'Halatte - 60100 CREIL	03 44 28 47 17
Brigade de Méru	35 rue Aristide Briand - 60110 MÉRU	03 44 52 39 17
Brigade de Breteuil	36 rue de Montdidier - 60120 BRETEUIL	03 44 80 27 17
Brigade de Saint-Just-en-Chaussée	25 rue Tailbouis - 60130 SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE	03 44 19 45 17
Brigade de Liancourt	2 avenue Pierre Bérégovoy - 60140 LIANCOURT	03 44 69 66 17
BMo de Saint-Crépin-Ibouvillers	61 avenue de l'Europe - 60149 SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS	03 44 08 00 17
Brigade de Ribécourt-Dreslincourt	781 rue de Paris - 60170 RIBÉCOURT-DRESLINCOURT	03 44 75 82 17
Brigade d'Estrées-Saint-Denis	162 avenue des Flandres - 60190 ESTRÉES-SAINT-DENIS	03 44 91 62 17
Brigade de La-Neuville-Roy	Rue de la Gendarmerie - 60190 LA NEUVILLE-ROY	03 44 51 58 17
Brigade de Grandvilliers	57 rue Eugène de Saint-Fuscien - 60210 GRANDVILLIERS	03 44 13 39 17
Brigade de Formerie	14 rue de Beauvais - 60220 FORMERIE	03 44 04 50 17
Brigade de Chambly	468 avenue des Martyrs - 60230 CHAMBLY	01 30 28 29 17

60 > GENDARMERIES DE L'OISE

Brigade de Chaumont-en-Vexin	24 rue Émile Deschamps - 60240 CHAUMONT-EN-VEXIN	03 44 47 55 17
Brigade de Mouy	1 rue Fernand Derobert - 60250 MOUY	03 44 26 00 17
Brigade de Senlis	Caserne Aulas de la Bruyère - 1 av. Paul Rougé - 60300 SENLIS	03 44 53 02 97
Peloton d'autoroute de Senlis	86 avenue Georges Clemenceau - 60300 SENLIS	03 44 73 74 20
Brigade de Lassigny	14 rue du Plémont - 60310 LASSIGNY	03 44 43 80 17
Brigade de Saint-Leu-d'Esserent	20 rue de la Libération - 60340 SAINT-LEU-D'ESSERENT	03 44 56 89 17
Brigade d'Attichy	1 place du Jeu-de-Paume - 60350 ATTICHY	03 44 42 75 17
Brigade de Crèvecœur-le-Grand	13 rue de Breteuil - 60360 CRÈVECOEUR-LE-GRAND	03 44 13 80 17
Brigade de Songeons	38 rue Jean Touchard - 60380 SONGEONS	03 44 82 82 17
Brigade d'Auneuil	196 impasse de la Marinière - 60390 AUNEUIL	03 44 47 59 17
Brigade de Noyon	100 rue Charles Hernu - 60400 NOYON	03 44 93 39 17
Brigade de Verberie	135 rue des Remparts - 60410 VERBERIE	03 44 38 34 17
Brigade de Maignelay-Montigny	11 rue Saint-Just-en-Chaussée - 60420 MAIGNELAY-MONTIGNY	03 44 51 55 17
Brigade de Noailles	3 impasse des Vignes de Longvilliers - 60430 NOAILLES	03 44 03 55 17
Brigade de Nanteuil-le-Haudouin	10 rue de la Croix-Verte - 60440 NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	03 44 88 34 17
Brigade de Froissy	37 rue de Provinlieu - 60480 FROISSY	03 44 80 68 17
Brigade de Ressons-sur-Matz	220 rue de Belloy - 60490 RESSONS-SUR-MATZ	03 44 42 79 17
Brigade de Chantilly	2 avenue Jacques Bara - 60500 CHANTILLY	03 44 57 33 17
Brigade de Bresles	39 rue René Coty - 60510 BRESLES	03 44 07 87 17
Brigade d'Orry-la-Ville	59 rue de la Chapelle - 60560 ORRY-LA-VILLE	03 44 58 34 17
Brigade de Clermont	Caserne Christ - 49 avenue Gambetta - 60600 CLERMONT	03 44 50 02 21
Brigade de Lacroix-Saint-Ouen	127 rue Nationale - 60610 LACROIX-SAINT-OUEN	03 44 91 61 17
Brigade de Betz	27 rue du Valet - 60620 BETZ	03 44 87 88 17
Brigade de Guiscard	116 place Magny - 60640 GUISCARD	03 44 43 53 17
Brigade de Cires-lès-Mello	12 ter rue de la Station - 60660 CIRES-LÈS-MELLO	03 44 24 77 17
Brigade de Marseille-en-Beauvaisis	2 rue du Général Leclerc - 60690 MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	03 44 13 42 17
Brigade de Pont-Sainte-Maxence	223 rue Charles Frigaux - 60700 PONT-SAINTE-MAXENCE	03 44 31 71 17
Brigade de Choisy-au-Bac	517 avenue Léo Delibes - 60750 CHOISY-AU-BAC	03 44 85 42 17
Brigade de Crépy-en-Valois	9 rue des Érables - 60800 CRÉPY-EN-VALOIS	03 44 94 50 17
Brigade de Catenoy	11 route de Compiègne - 60840 CATENOY	03 44 77 34 17
Brigade du Coudray-Saint-Germer	8 rue de l'Église - 60850 LE COUDRAY-SAINT-GERMER	03 44 81 36 17
Brigade de Brenouille	1 rue de la Planchette - 60870 BRENOUILLE	03 44 27 34 17

62 > GENDARMERIES DU PAS-DE-CALAIS

BMO d'Arras	Quartier Baudimont - 1 avenue de l'Hippodrome - 62000 ARRAS	03 61 47 33 64
Brigade de Foncquevillers	67 rue Haute - 62111 FONCQUEVILLERS	03 21 07 63 17
Brigade d'Aire-sur-la-Lys	74 rue du Portugal - 62120 AIRE-SUR-LA-LYS	03 21 39 00 17
Brigade de Beaumetz-lès-Loges	59 Route Nationale - 62123 BEAUMETZ-LÈS-LOGES	03 21 55 22 17
Brigade de Bertincourt	Rue du Capitaine Sylvestre de Sacy - 62124 BERTINCOURT	03 21 73 33 17
Brigade de Croisilles	1 rue Léo Ferré - 62128 CROISILLES	03 21 48 91 17
Peloton d'autoroute d'Arras	Sortie n°15 - Autoroute A1 - Allée de Belgique - 62128 WANCOURT	03 21 16 17 98
Brigade de Saint-Pol-sur-Ternoise	34 rue de Canteraine - 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE	03 21 03 12 17
Brigade d'Heuchin	Rue Planque-Saint-Jean - 62134 HEUCHIN	03 21 04 62 17
Brigade de La-Couture	333 rue de Rietz - 62136 LA COUTURE	03 21 63 08 17
Brigade de Marconne	3 bis chemin des Poissonniers - 62140 MARCONNE	03 21 90 09 50
Brigade de Colembert	2 rue du Blanc Mont - 62142 COLEMBERT	03 21 33 31 17
Brigade de Neufchâtel-Hardelot	86 rue des Allées - 62152 NEUFCHÂTEL-HARDELLOT	03 21 83 77 17
Brigade de Merlimont	100 allée des Courlis - 62155 MERLIMONT	03 21 89 78 90
Brigade de Vis-en-Artois	11 rue de Boiry - 62156 VIS-EN-ARTOIS	03 21 22 30 17
Brigade d'Écuire	567 rue de Paris - 62170 ÉCUIRES	03 21 06 00 17

62 > GENDARMERIES DU PAS-DE-CALAIS

Brigade de Fréthun	2601 rue Principale - 62185 FRÉTHUN	03 21 85 97 17
Brigade de Lillers	146 rue de Saint-Venant - 62190 LILLERS	03 21 54 24 17
Brigade d'Oye-Plage	235 route du Pont-d'Oye - 62215 OYE-PLAGE	03 21 82 62 17
PMo de Saint-Omer	Sortie Saint-Omer - Autoroute A26 - 62219 WISQUES	03 91 92 43 97
PMo de Béthune	Sortie Béthune - Autoroute A26 - 62232 BÉTHUNE	03 21 66 18 53
Brigade de Desvres	1 Roclade Nord - 62240 DESVRES	03 21 91 70 17
Brigade de Marquise	1 Le Cardo - Avenue Ferber - 62250 MARQUISE	03 21 92 87 17
Brigade de Frévent	3 rue Georges Clemenceau - 62270 FRÉVENT	03 21 03 62 17
Brigade de Fruges	49 rue d'Hesdin - 62310 FRUGES	03 21 04 40 17
Brigade d'Isbergues	2 rue de la Roselière - 62330 ISBERGUES	03 21 54 72 15
Brigade de Guînes	8 boulevard Delannoy - 62340 GUÎNES	03 21 35 20 17
Brigade de Saint-Venant	70 rue des bleuets - 62350 SAINT-VENANT	03 21 63 85 90
PMo de Boulogne-sur-Mer	9 route d'Herquelingue - 62360 ISQUES	03 21 91 19 09
Brigade d'Audruicq	13 Route Départementale 219 - 62370 AUDRUICQ	03 21 82 30 17
Brigade de Lumbres	Impasse Sainte Geneviève - 62380 LUMBRES	03 21 39 64 17
Brigade d'Auxi-le-Château	Route de Lannoy - 62390 AUXI-LE-CHÂTEAU	-
Brigade de Béthune	23 rue d'Aire - 62400 BÉTHUNE	03 21 68 68 17
Brigade de Bapaume	39 rue du Maréchal Leclerc - 62450 BAPAUME	03 21 07 10 17
Brigade de Vitry-en-Artois	37 bis rue de la Grande-Chapelle - 62490 VITRY-EN-ARTOIS	03 21 50 00 17
Brigade de Saint-Martin-lez-Tatinghem	1 allée du Centenaire - Tatinghem - 62500 SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM	03 91 93 00 00
Brigade d'Hersin-Coupigny	Rue de la Gendarmerie - 62530 HERSIN-COUPIGNY	03 21 27 94 17
Brigade de Fauquembergues	Rue des Côteaux de l'Aa - 62560 FAUQUEMBERGUES	03 21 39 50 17
Brigade de Vimy	20 rue de Saint-Nazaire - 62580 VIMY	03 21 73 70 17
Brigade d'Ardes	724 avenue du Blanquart - 62610 ARDES	03 21 82 17 17
Brigade d'Étaples	1 avenue du Blanc-Pavé - 62630 ÉTAPLES	03 21 94 00 17
Brigade d'Hucqueliers	15 rue Georges Brassens - 62650 HUCQUELIERS	03 21 90 50 17
Brigade d'Avesnes-le-Comte	1 impasse de la Gendarmerie - 62690 AVESNES-LE-COMTE	03 21 22 00 17
Brigade de Pas-en-Artois	2 rue de Mondicourt - 62760 PAS-EN-ARTOIS	03 21 48 20 17
Brigade de Samer	300 rue Jean Moulin - 62830 SAMER	03 21 33 51 17
Brigade de Laventie	45 rue de Hem - 62840 LAVENTIE	03 21 27 62 17
Brigade de Marquion	83 Route Nationale - 62860 MARQUION	03 21 73 00 17
Brigade de Campagne-lès-Hesdin	Rue Saint-André - 62870 CAMPAGNE-LÈS-HESDIN	03 21 90 33 17

80 > GENDARMERIES DE LA SOMME

Centre de recrutement d'Amiens	1 rue Caumartin - 80000 AMIENS	03 22 72 12 22
PMo d'Amiens	15 rue Louise Michel - 80000 AMIENS	03 22 69 60 30
Brigade d'Abbeville	Caserne Courbet - 31 avenue du Général Leclerc - 80100 ABBEVILLE	03 22 24 29 90
PMo d'Abbeville	Cas. Champ-de-Mars - Rue 128e Régiment Infanterie - 80100 ABBEVILLE	03 22 31 57 17
Brigade de Moreuil	88 bis rue du Cardinal Mercier - 80110 MOREUIL	03 22 22 51 17
Brigade de Rue	28 route d'Abbeville - 80120 RUE	03 22 25 46 17
Brigade de Friville-Escarbotin	9 rue Frédéric Chopin - 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN	03 22 61 63 17
Brigade d'Oisemont	27 bis rue Roger Salengro - 80140 OISEMONT	03 22 25 36 17
Brigade de Crécy-en-Ponthieu	22 route de Rue - 80150 CRÉCY-EN-PONTHIEU	03 22 23 77 17
Brigade de Saint-Sauflieu	80 Route Nationale - 80160 SAINT-SAUFLIEU	03 22 42 40 17
Brigade de Rosières-en-Santerre	50 rue Jean Jaurès - 80170 ROSIÈRES-EN-SANTERRE	03 22 37 51 17
Brigade de Nesle	1 route de Ham - 80190 NESLE	03 22 94 47 17
Brigade de Péronne	97 avenue des Australiens - 80200 PÉRONNE	03 22 85 35 17
Brigade de Gamaches	Caserne Leroy - Rue Antonin Gombert - 80220 GAMACHES	03 22 61 64 17
Brigade de Saint-Valery-sur-Somme	766 route de Ribeaupvillé - 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME	03 22 60 12 17
Brigade de Roisel	Rue de Cambrai - 80240 ROISEL	03 22 86 45 17

80 > GENDARMERIES DE LA SOMME

Brigade d'Ailly-sur-Noye	15 avenue de Bourgogne - 80250 AILLY-SUR-NOYE	03 22 42 47 17
Brigade de Villers-Bocage	1 route de Montonvillers - 80260 VILLERS-BOCAGE	03 22 93 57 17
Brigade d'Airaines	24 rue des Guides - 80270 AIRAINES	03 22 29 67 17
Brigade de Poix-de-Picardie	Rue de Menesvillers - 80290 POIX-DE-PICARDIE	03 22 90 38 17
Brigade d'Albert	42 chemin Croisé de la Justice - 80300 ALBERT	03 22 64 13 17
Brigade de Picquigny	351 rue Jean Choquet - 80310 PICQUIGNY	03 22 39 40 17
Brigade de Chaulnes	6 rue de Pertain - 80320 CHAULNES	03 22 86 30 17
Brigade de Bray-sur-Somme	13 bis avenue Georges Duhamel - 80340 BRAY-SUR-SOMME	03 22 74 49 17
Brigade de Bernaville	1 rue de Canaples - 80370 BERNAVILLE	03 22 32 32 17
Brigade de Ham	2 rue de Verdun - 80400 HAM	03 22 98 34 17
Brigade de Flixecourt	28 rue de Vignacourt - 80420 FLIXECOURT	03 22 39 45 17
Brigade d'Hallencourt	19 rue Louis Deneux - 80490 HALLENCOURT	03 22 27 31 17
Brigade de Montdidier	635 rue Pasteur prolongée - 80500 MONTDIDIER	03 22 37 53 17
Brigade d'Acheux-en-Amiénois	47 rue de Léalvillers - 80560 ACHEUX-EN-AMIÉNOIS	03 22 76 72 17
Brigade de Doullens	27 avenue du Maréchal Foch - 80600 DOULLENS	03 22 77 02 64
Brigade de Domart-en-Ponthieu	22 rue de l'Étang - 80620 DOMART-EN-PONTHIEU	03 22 54 62 17
Brigade de Beauval	46 bis Route Nationale - 80630 BEAUVAL	03 22 32 35 17
Brigade de Hornoy-le-Bourg	5 rue d'Aumale - 80640 HORNOY-LE-BOURG	03 22 90 36 17
Brigade d'Ailly-le-Haut-Clocher	42 rue de la Poste - 80690 AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	03 22 19 33 17
Brigade de Roye	Résidence Choiseul - Rue de Moncey - 80700 ROYE	03 22 87 73 17
PMo de Roye	Gare de péage de Roye - Sortie n°12 - Autoroute A1 - 80700 ROYE	03 22 37 55 00
Brigade de Corbie	86 rue Gambetta - 80800 CORBIE	03 22 96 31 17
BMo de Villers-Bretonneux	81 bis route d'Amiens - 80800 VILLERS-BRETONNEUX	03 22 96 38 17
Brigade de Novion	31 rue du Collège - 80860 NOUVION	03 22 23 15 17

14 > DOUANES DU CALVADOS

Service des alcools de Caen	16 rue des Carmes - 14000 CAEN	09 70 27 44 60
Bureau de douane de Caen	16 rue des Carmes - 14000 CAEN	09 70 27 44 50
Direction régionale de Caen	44 quai Vendeuvre - 14000 CAEN	09 70 27 45 00

27 > DOUANES DE L'EURE

Bureau de douane d'Évreux	977 rue de Cocherel - 27000 ÉVREUX	09 70 27 40 70
----------------------------------	------------------------------------	-----------------------

50 > DOUANES DE LA MANCHE

Bureau de douane de Cherbourg	1 quai du Général Lawton Collins - 50100 CHERBOURG	09 70 27 44 70
Service des alcools de Granville	70 rue du Port - 50400 GRANVILLE	09 70 27 44 93

76 > DOUANES DE SEINE-MARITIME

Contrôle du Havre Port - Magasins et entrepôts	195 chaussée du 24ème Territorial - 76000 LE HAVRE	09 70 27 42 70
Direction régionale du Havre	201 boulevard de Strasbourg - 76000 LE HAVRE	09 70 27 41 00
Bureau de douane de Rouen Énergies	13 avenue du Mont Riboudet - 76000 ROUEN	09 70 27 40 84
Bureau de douane de Rouen Port	13 avenue du Mont Riboudet - 76000 ROUEN	09 70 27 40 50
Direction interrégionale de Normandie	13 avenue du Mont Riboudet - 76000 ROUEN	09 70 27 38 00
Bureau de douane du Havre Port	195 chaussée du 24ème Territorial - 76000 LE HAVRE	09 70 27 41 50
Recette interrégionale du Havre	195 chaussée du 24ème Territorial - 76000 LE HAVRE	09 70 27 42 00
Contrôle du Havre Port - Europe Atlantique	Avenue du 16ème Port - Accès 3075 - 76000 LE HAVRE	09 70 27 43 50

76 > DOUANES DE SEINE-MARITIME

Contrôle du Havre Port - Visite Océan	Quai de Bougainville - Accès 1808 - 76000 LE HAVRE	09 70 27 43 00
Bureau de douane de Rouen Transports	13 avenue du Mont Riboudet - 76000 ROUEN	09 70 27 38 00
Port-Jérôme Raffinerie	Hôtel des Mariniers - Quai de Seine - 76330 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON	09 70 27 44 09
Bureau de douane du Havre Antifer Pétroles	138 boulevard de Graville - 76600 LE HAVRE	09 70 27 43 90
Contrôle du Havre Port - Procédures simplifiées	Centre routier - 76700 HARFLEUR	09 70 27 43 30

02 > DOUANES DE L' AISNE

Bureau de douane de Saint-Quentin	Rue Antoine Parmentier - 02100 SAINT-QUENTIN	09 70 27 11 20
------------------------------------------	----------------------------------------------	-----------------------

59 > DOUANES DU NORD

Direction régionale de Lille	5 rue de Courtrai - 59000 LILLE	09 70 27 13 10
Direction interrégionale des Hauts-de-France	5 rue de Courtrai - 59000 LILLE	09 70 27 10 00
Bureau de douane de Lille	Port fluvial - 10 place Leroux de Fauquemont - Bât. F - 59000 LILLE	09 70 27 13 89
Bureau de douane de Dunkerque Port	Rue L'Hermitte - 59140 DUNKERQUE	09 70 27 07 94
Direction régionale de Dunkerque	2 rue de Paris - 59140 DUNKERQUE	09 70 27 07 00
Direction nationale du recrutement	11 avenue Millet - 59200 TOURCOING	09 70 28 24 00
Bureau de douane de Valenciennes	ZI N°2 - 59300 VALENCIENNES	09 70 27 09 90
Bureau de douane de Lesquin	198 rue Descat - 59800 LESQUIN	09 70 27 14 88

60 > DOUANES DE L'OISE

Bureau de douane de Compiègne	ZAC de Mercières - Avenue Marcellin Berthelot - 60200 COMPIÈGNE	09 70 27 11 63
--------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-----------------------

62 > DOUANES DU PAS-DE-CALAIS

Bureau de douane d'Arras	Avenue d'Immercourt - 62000 ARRAS	09 70 27 08 79
Bureau de douane de Calais	70 rue Mollien - 62100 CALAIS	09 70 27 08 54
Bureau de douane de Boulogne	Plateforme Garromanche - 3 rue Roger Salengro - 62230 OUTREAU	09 70 27 08 43

80 > DOUANES DE LA SOMME

Bureau de douane d'Amiens	16 avenue Roger Dumoulin - 80000 AMIENS	09 70 27 11 49
Direction régionale d'Amiens	39 rue Pierre Rollin - 80000 AMIENS	09 70 27 11 00

GUIDE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous remercions sincèrement les annonceurs, artisans, commerçants, PME et PMI, pour leur généreuse participation, qui permet notamment de pouvoir éditer et diffuser ce guide.

Les informations présentées au sein de ce guide ne sont données qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles.

Les données du Répertoire de la sécurité publique sont à jour au 15 décembre 2023 (abréviations utilisées : BMo > Brigade motorisée / PMo > Peloton motorisé).

Si, malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce guide, vous pensez qu'il comporte une erreur, ou pour signaler un changement d'adresse / une création de service, n'hésitez pas à nous contacter.

RGB COM SAS - 1 avenue Docteur Roux - 06200 NICE • ☎ **04 93 96 70 20** - eMail : contact@rgbcom.fr

PARTICULIERS, ENTREPRISES,
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES:
**VOUS ÊTES VICTIME D'ACTES
MALVEILLANTS SUR INTERNET?**

PIRATAGE



ARNAQUE



CHANTAGE



VIRUS



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
POUR ÊTRE ASSISTÉ
ET CONSEILLÉ



